Bulletin municipal 2022-2023

N°35

SOMMAIRE

Mot du Maire p. 1
Le conseil municipal et les commissions p. 2
Le personnel communal p. 3
France service, conseiller numérique, Intra-muros et internet p. 4-5
Jeunesse enfance p. 6 à 11
Cadre de vie p. 12 à 13
Vivre ensemble p. 14 à 24
Parcours de vie p 25
Ressources p. 26 à 29
Animations communales p. 30 à 32
Etat civil p. 38
Projets - Réalisations p. 34
Infos pratiques p. 35 à 40
Mots croisés p. 41
Le saviez-vous? p. 42 à 49

PERMANENCES

Le Maire

Monsieur le Maire assure des permanences en Mairie en fonction des demandes de rendez-vous (prendre contact avec Mme DUTERTRE ou Mme BIGOT ou Mme MERCIER en Mairie du LUART au 02.43.93.44.21).

Les adjoints

Mmes DANGEUL Amélie, JULIOT Gwenaëlle et Mrs DANGEUL Laurent, LEPROUX Jean-Luc passent régulièrement en Mairie (possibilité de prendre rendez-vous en Mairie avec l'un d'entre eux).

Procès verbal des réunions

C'est le maire qui est chargé de convoquer le Conseil Municipal.

Toute convocation indique le lieu, la date et l'heure de la réunion ainsi que les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations et est affichée en Mairie.

Les délibérations du Conseil Municipal font l'objet d'un procès-verbal qui est affiché en Mairie dans les 8 jours qui suivent la réunion et publié sur le Site Internet de la Commune.

Un compte-rendu succinct paraît dans la presse locale.

La Mairie
Ouverture du Lundi au Samedi de 9 h à 12 h
Possibilité de faire des photocopies
téléphone: 02.43.93.44.21
Télécopie : 02.43.71.14.39
Email : mairie.leluart@sarthefibre.fr

DÉMATÉRIALISATION DE L'URBANISME

A partir du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.
Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.
Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou « Permis de construire en ligne »: https://sve.sirap.fr/#/072172/

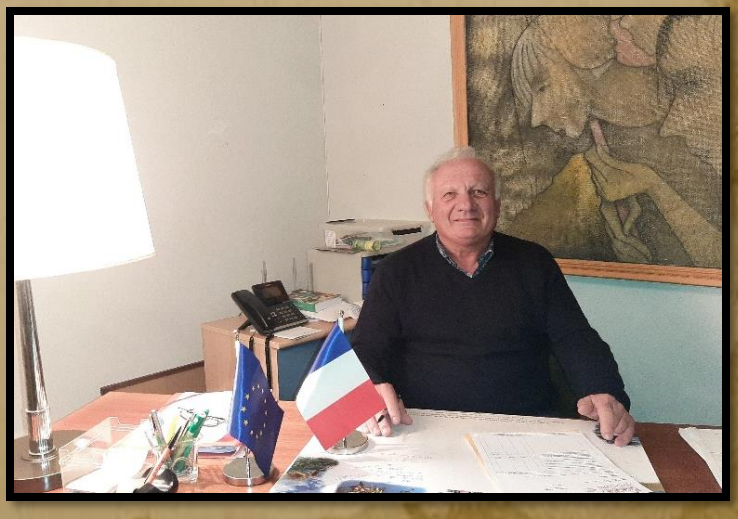

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la nouvelle année 2023, nous réalisons notre bulletin municipal, témoin de notre lien avec nos habitants. Celui-ci relate les activités, les réalisations, les animations de l'année 2022, mais aussi vous informe sur les projets à venir.

Depuis le 7 février 2022, le bourg du Luart a vécu des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement avec des contraintes dues au niveau de la nappe d'eau.

En parallèle, le syndicat d'eau de Dollon a programmé la réfection du réseau d'eau potable.

Les travaux ont fortement perturbé la vie locale, surtout dans le centre bourg. L'activité commerciale a été affectée. Nous sommes conscients que nos commerçants ont subi un préjudice financier. La poussière, les routes barrées, les branchements aux réseaux ont provoqué des nuisances importantes à tous les riverains des rues concernées par les travaux.

Cependant, je voudrais remercier très sincèrement les habitants pour leur indulgence, et la compréhension dont ils ont fait preuve au cours de cette année 2022.

Enfin, la finition des travaux avec la réfection de l'enrobé, la reprise des trottoirs, et la réalisation de deux quais Bus devra reprofiler la rue principale.

Ces travaux étaient indispensables avant l'aménagement de la Zone 30 pour la fin de l'année 2023.

Au cours de l'année 2022, la commune a acquis le terrain de Mr et Mme Garnier pour permettre l'accès à l'ancien IME par la rue des Mardelles. En décembre, nous deviendrons propriétaire de l'ensemble de l'IME.

Les bâtiments auront plusieurs destinations afin de dynamiser notre village.

Nous verrons l'installation d'un salon d'esthétique, le transfert de l'auto-école actuelle, la réhabilitation du presbytère en logement Sarthe-Habitat, la location de bâtiments à une association d'aide à la personne, et la mise à disposition d'une salle à une association de musculation.

Une réflexion est menée par le CAUE pour l'aménagement du terrain. Ensuite en découlera la création de chemins piétonniers.

Nous mettrons en place un balisage de sentiers pédestres sur la commune en y associant les propriétaires. Nous voulons assurer la sécurité de nos marcheurs.

Par ailleurs, en janvier un nouveau service sera mis en place à travers la Communauté de Commune de l'Huisne Sarthoise. Il s'agit d'un site « France Services » où deux conseillères, une journée par semaine, seront à disposition des habitants pour les aider dans leurs démarches administratives. Ainsi, notre but est de remettre la commune en mouvement.

La reprise des animations au cours de l'année 2022 fut un grand succès. Pour la première fois la fête de la musique au Luart a eu un grand succès. Une excellente organisation où la population a exprimé le plaisir de retrouver la joie des fêtes locales. Aussi, Amandine Paumier anime des séances de Zumba tous les mardis soir à la salle de sports.

Lors des élections municipales de 2020, nous avons inscrit dans nos propositions la remise en fonction du comité des fêtes. Des habitants du Luart ont décidé de s'investir dans la démarche de créer leur association : « Le Luart' Anim ».

Le conseil municipal soutient cette initiative tant attendue par les villageois.

Toutes ces nouveautés vont venir compléter le dynamisme de nos associations sportives, de génération mouvement et de notre conseil jeune.

L'engagement de tous les bénévoles à travers les associations est un atout indéniable pour assurer une bonne ambiance et une qualité de vie au sein de notre commune. Ce mouvement associatif vient soutenir l'attrait pour la venue de nouveaux habitants.

Grâce au renouvellement et à l'accroissement de la population, notre école connait un nombre d'élèves croissant depuis la rentrée scolaire 2022.

Toutefois, nous devons mener une réflexion globale autour de la garde des enfants avec la collaboration étroite des aides maternelles. L'avenir de l'école est lié avec ce service.

L'année 2023 devra apporter des modifications dans l'aménagement du bourg. Ce qui engagera la commune pour des décennies.

Au nom du conseil municipal, je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal pour leur engagement dans leur mission. Aussi, nous remercions pour la transmission du savoir Mesdames les institutrices, Monsieur l'instituteur.

Les assistantes maternelles, les ATSEM qui s'investissent quotidiennement auprès de nos enfants.

Tous ensemble nous devons relever des défis qui se présentent : le réchauffement climatique, la hausse des énergies, la vie chère….

Vous pouvez compter sur vos élus qui s'emploient à assurer leur mission en s'entourant de bons partenaires afin de répondre à vos inquiétudes.

A l'occasion de cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé ainsi qu'une réussite scolaire pour nos jeunes et une vie heureuse à tous.

Alain CRUCHET

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS

Céline Mellier — Didier Aubier — Claude Grignon — Amélie Dangeul — Jean-Luc Leproux — Anthony Boboul — Sandra Dunas

Marie-Thérèse Leroux — Lydie Gosnet — Isabelle Gernot — **Mr le Maire Alain Cruchet** — Gwenaëlle Juliot — Laurent Dangeul

Les adjoints au Maire:
Mmes DANGEUL Amélie, JULIOT Gwénaëlle, Ms. DANGEUL Laurent, LEPROUX Jean-Luc.

Finances et budget

Conseil d'école, éducation et jeunesse

Urbanisme

Festivités, illuminations, soutien aux associations

Communication

Travaux, bâtiments communaux, voirie, cimetière et fleurissement

Commissions Marchés: Amélie DANGEUL, Gwenaëlle JULIOT, Laurent DANGEUL, Claude GRIGNON, suppléants: Jean-Luc LEPROUX, Isabelle GERNOT, Sandra DUNAS, Lydie GOSNET

CCAS: Alain CRUCHET, Didier AUBIER, Amélie DANGEUL, Sandra DUNAS, Isabelle GERNOT, Marie-Thérèse LEROUX, Céline MELLIER, Martine GUILLERME, Anne-Marie DORLEANS, Nathalie LELIEVRE, Muguette LEBRETON, Jeanne VALLEE, Caroline BARBIER

Syndicat eau potable de la région de Dollon: Claude GRIGNON, Jean-Luc LEPROUX, Isabelle GERNOT, Anthony BOBOUL.

Sarthe Habitat: Amélie DANGEUL, Didier AUBIER

Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise: Alain CRUCHET, Amélie DANGEUL

Groupement de défense contre les ennemis de la culture: Jean-Luc LEPROUX, Alain CRUCHET

Comité national d'action sociale: Amélie DANGEUL, Gwenaëlle JULIOT

Conseil vie sociale du foyer occupationnel Anaïs: Gwenaëlle JULIOT, Didier AUBIER

Correspondant défense: Amélie DANGEUL, **Référents: foyer logement**: Didier AUBIER, **sécurité routière**: Jean-Luc LEPROUX, **ATERSAT**: Alain CRUCHET, **ADAP**: Laurent DANGEUL, **Gestion site internet:** Céline Mellier, Anthony BOBOUL

LE PERSONNEL COMMUNAL

Service administratif

DUTERTRE Nathalie

BIGOT Isabelle

BOUVET Florian

Service technique

GAIGNIER Catherine

BRETON Erik

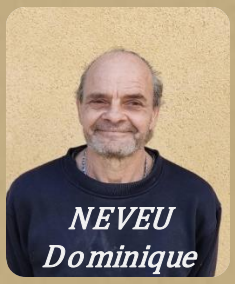
NEVEU Dominique

MERCIER Dominique

Personnel résidence Autonomie

AVICE Véronique

Service scolaire

GUERIN Laëtitia

AMRHEIM Peggy

GARCIA-DUPETY Magali

La cantine

La périscolaire

LEPINE Sarah

BOUDET Ludivine

COLLIN Céline

FLEURIOT Delphine

FRADETAL Judiana

Les ATSEM

PLAIS Sylvie

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est une démarche partenariale et solidaire consistant à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier, ce qui permet de renforcer les liens entre les citoyens, les élus et la gendarmerie.

Il n'a pas de vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie mais complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune et est gratuit.

Nous invitons les personnes intéressées à venir se faire connaitre en Mairie.

LE SERVICE PUBLIC AU CŒUR DU TERRITOIRE

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Avec ses 4 antennes « France Services » basées à Montmirail, Le Luart, Tuffé-Val-de-la-Chéronne et La Chapelle-du-Bois, la Communauté de communes de l'HuisneSarthoise permet auxhabitants d'être aidés dans leurs démarches administratives quotidiennes en lien avec la santé, la famille, la retraite ou l'emploi.

Au sein des espaces France Services, deux agents vous accueillent et vous accompagnent pour effectuer des formalités en ligne auprès des organismes suivants :

- les Finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source),
- l'Agence nationale des titres sécurisé
- la Caisse d'allocations familiales (CAF),
- la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM),
- la Mutualité sociale agricole (MSA),
- la Caisse d'assurance retraite,
- les services des ministères de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise) et de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit),
- la Poste,(accompagnement sur l'utilisation des services en ligne)
- Pôle emploi (information sur vos droits)

La mise en place de ce nouveau service de proximité représente une enveloppe budgétaire de 57 000 €. La Communauté de communes finance 27 000 €, l'État prend en charge le reste.

Retrouvez les jours, horaires et lieux des permanences sur le site : www.huisne-sarthoise.com, rubrique cadre de vie, ou consultez la carte des France Services : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services. **Permanence les mardis en Mairie du Luart.**

UN CONSEILLER POUR SE FAMILIARISER AVEC LE NUMÉRIQUE

La familiarisation aux outils et usages du numérique est un service gratuit et accessible à tous.

Didier Reveau, Président de la Communauté de communes, souligne : « Ce dispositif favorise l'équité d'accès au numérique. L'un de ses objectifs estde rendre les personnes autonomes aussi bien dans leurs démarches administratives que dans leurs démarches personnelles. »

Un conseiller numérique assure des permanences mensuelles sur chacune des communes de l'Huisne Sarthoise. L'occasion pour les usagers d'échanger avec lui autour de problématiques qui leur sont propres : prise en main du matériel informatique, découverte des réseaux sociaux, démarches en ligne…
En parallèle, il propose aussi des ateliers aux débutants qui veulent acquérir les bases pour utiliser un ordinateur. Les rendez-vous se déroulent à Théligny et La Chapelle-du-Bois, un mercredi sur deux, **ainsi qu'au Luart et à Montmirail, en alternance le vendredi.** Ce service est mis en place par la Communauté de commune. L'opération est portée par le Département et financée par l'Etat. Renseignements auprès de sa mairie pour s'inscrire aux ateliers collectifs et prendre des rendez-vous individuels.
Retrouvez l'agenda du conseiller numérique : numérique.perchemeraude.com.

INTRAMUROS

IntraMuros est une application mobile, qui vous donne accès à toute l'actualité de votre commune et des acteurs locaux (écoles, associations, commerces, …). Grâce à cet outil numérique, vous aurez la possibilité de recevoir des notifications ou des alertes directement sur votre téléphone.

Sur l'application, vous retrouverez :

- Des informations sur la commune
- Les coordonnées et les actualités des commerces et associations
- Les coordonnées et actualités des écoles
- Les évènements et manifestations

Grâce à l'application, vous aurez également la possibilité de faire des signalements aux mairies concernées (ex : dépôt de déchets sauvages, chute d'arbre sur la chaussée, problèmes de voirie, etc, …)
Comment télécharger IntraMuros ?
Vous pouvez télécharger l'application mobile Intramuros avec votre smartphone sur le Play Store (Android) ou sur l'App Store (Apple).

SITE INTERNET

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les comptes rendus des conseils municipaux et jeunes, les informations importantes, le calendrier des animations de vos associations et commerces, les écoles… Et d'ici quelques mois, un nouveau site internet verra le jour! Vous serez dirigé directement sur le nouveau site: www.le-luart.mairie72.fr

RGPD: RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre des missions qui lui incombent, la commune doit collecter des Données à Caractère Personnel concernant ses administrés.
Dans ce cadre, la commune est amenée à partager certaines de ces Données avec d'autres services publics locaux, tels que : Syndicat d'eau, Syndicat d'ordures ménagères, VEOLIA, Communauté de Communes.
Les données concernées nécessaires à ces services sont : Nom, Prénom et Adresse des administrés.
Conformément aux dispositions du Règlement (EU) Général sur la Protection des Données - RGPD, les personnes concernées par les Données à Caractère Personnel collectées doivent être informées de l'usage qui en est fait afin de pouvoir faire valoir leurs droits auprès des responsables que sont la commune et les organismes mentionnés.
« La commune du Luart a mis en place ce dispositif à compter du 1er janvier 2019 conformément à l'obligation réglementaire. »

L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE HELEN KELLER

Site des Bains :
TPS-PS-MS : Mme COURANT Marie-Laure
MS-GS : Mme BEZARD Christelle
CP-CE1 : M. LEMEE Yann

Site des Vignes :
CE1-CE2 : Mme DETRAIN Marie
CE2-CM1 : Mme DULOMPONT Jennifer
et Mme LHERBETTE Margaux (un lundi sur trois et le mardi)
CM2 : Mme BAUDEUX Hélène et Mme LHERBETTE Margaux (vendredi)

Directrice (déchargée le mardi)

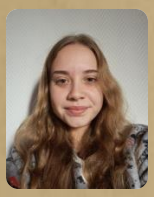
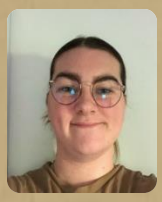

BOTTEREAU Cassandra
CHOUPEAUX Kassandra

Nos SCU (service civique)

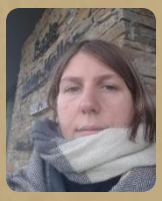

PFEUFFER Sophie
BARRAY Julie

Nos AVS

Mme PLAIS Sylvie et Mme COLIN Céline sont nos ATSEM.

Spectacle HOEL de Jérôme Côme

Projet de l'école 2022-2023 :

Après avoir assisté au spectacle HOEL de Jérôme COME, comédien professionnel de la Compagnie « LES TOMBEES DE LA LUNE », tous les élèves de l'école des PS aux CM2 ont participé à un projet Théâtre sur le thème de la NATURE.

Jérôme s'est inspiré des idées des enfants pour imaginer et construire le spectacle avec eux.

A la clé ont eu lieu fin juin 2022deux représentations devant les parents dans les cours des écoles. Ce moment fort convivial fut très apprécié de tous, enseignants, élèves, parents, amis de l'école.

Une telle réussite que nous réitérons cette année un nouveau projet culturel, cette fois-ci avec une intervenante en Danse.

Ateliers dans la salle des fêtes sur le recyclage des déchets

PROJET ECO-CITOYEN :

Vendredi 18 mars 2022 : Les élèves ont participé à des ateliers organisés par l'association « Qui nettoie, si ce n'est toi » autour du ramassage et du recyclage des déchets. Ils ont été invités à participer à la grande journée citoyenne organisée le samedi 2 avril 2022 dans le village. Ce projet a été financé par la mairie. Cette journée fut un succès au regard de la mobilisation importante des familles.

LES SCIENTONAUTES :

Vendredi 29 avril 2022 : Les élèves de GS jusqu'aux élèves de CM2 ont participé au projet des petits scientonautes sur l'électricité. Ils ont pu découvrir une exposition présentant le cheminement, les produits électriques, le circuit électrique…et participer à un atelier avec un enseignant spécialisé. Les modules préparés par toutes les écoles de la circonscription de la Ferté Bernard ont fait le tour des écoles à la fin de l'année scolaire.

Module électricité (exposition petits scientonautes)

SORTIE EN FORET :

Mardi 31 mai 2022, les élèves (classe CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2) se sont rendus à pied dans la forêt du Luart. Nous avons relevé le défi de « faire classe dehors » en menant des activités, habituellement réalisées en classe (comme la dictée ou le calcul mental), dans la forêt. Un concours de la plus belle cabane a été proposé aux enfants qui se sont investis pleinement dans leurs différentes réalisations. Un challenge éco-citoyen a été organisé, à savoir un pique-nique « zéro déchet ».Les enfants ont tous joué le jeu et ont apprécié cette journée très conviviale.

Nos coordonnées :

18, rue des vignes:02.43.93.44..41
14, rue des Bains : 02.43.93.85.82
Adresse postale : École primaire Helen Keller 18 rue des Vignes 72390 Le Luart
Courriel :ce.0721205u@ac-nantes.fr

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'Accueil périscolaire, situé dans les anciens locaux de l'école aux 14 rues des bains, est organisé et géré par la mairie depuis septembre 2016.

Téléphone 02-43-93-34-21 ou par email périscolaire.leluart@sarthefibre.fr

Les horaires restent inchangés, avec l'ouverture des portes dès 7h15 jusqu'à 8h20 pour les enfants de l'école des bains et jusqu'à 8h30 pour les enfants rue des vignes. Le soir l'accueil se fait de 16h15 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi.
Pour l'année 2022-2023, 57 familles sont inscrites, ce qui représente 67 enfants accueillis de 3 à 11 ans. La moyenne par jour est de 23 le matin et 30 le soir.

Conditions d'inscription :

-Retirer le dossier d'inscription auprès de la directrice ou de l'équipe d'animation et également par mail.
-Fournir un justificatif du contrat d'assurance scolaire et extra scolaire.
-Rapporter le dossier et les pièces à joindre auprès de la directrice ou de l'équipe d'animation pour valider l'inscription selon les places disponibles.
- Chaque enfant devra se munir d'un gilet jaune personnel pour les déplacements à pieds.
- Chaque enfant devra se munir de chaussons pour les déplacements au sein de l'accueil et d'une boite de mouchoirs.

Projet pédagogique proposé pour l'année 2022-2023 :

-Concours de dessin sur le thème des dinosaures qui sera exposé dans votre village.
-Un atelier autour de la lecture : en partenariat avec la bibliothèque tout les mardi soir avec une lecture à voix haute ou libre et la possibilité d'emprunter un livre.
-Des activités sportives seront organisées : tournois de baby foot, basket, foot …
-Participer à l'aménagement des locaux de la périscolaire et des extérieurs de chaque site.
-Activité autour de la couture : les enfants vont créer plusieurs activités tout au long de l'année scolaire: des costumes sur le thème Disney et confection de petits sujets sur le thème noël pour les deux écoles.
-Un spectacle de fin d'année se déroulera sur le mois de juin 2023: défilé de mode avec les confections réalisés par les enfants, 2 bénévoles et les animatrices de l'accueil.
-Le tri sélectif : nous récupérons les bouchons et les publicités, les journaux…afin de participer à la vie de l'école.
-Pour plus de renseignements sur le projet pédagogique, je reste à votre disposition à l'accueil périscolaire.

Sarah

02,43,93,43,60
(8h 11h / 14h 16h15)
cantine.leluart@rlan.eu

Tarif:
Repas régulier 4€ , repas occasionnel 4,6€, repas adulte 7,55€, enfants allergiques apportant leur repas 2,8€.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

BODIN Isabelle: 22 impasse les Haberderies – 02.43.93.97.20
CHOPLIN Séverine: 5, rue des Marcotières – 07.81.35.35.28
GIRARD Claire: 2, impasse des Violettes – 02.43.71.02.78 / 06.23.47.74.45
JEAN Lucie: 1, impasse Agathe – 02.44.53.71.31 / 06.48.29.01.11
LE BOUCHER Sandrine: 10 lotissement Le Champ de la Croix – 02.43.60.00.84 / 06.84.52.73.61
MORIN-GOSNET Stéphanie: 19, impasse des Violettes – 06.74.70.75.71
PIEL Ophélie: 22 ter rue Robert Garnier – 07.71.05.01.43
PRUVOST Geneviève: 2 rue du Midi – 02.43.71.01.20
RICHARD Karen: La Roseraie – 07.78.39.32.39
TURPIN Fabienne: 3, rue des Bains – 02.44.32.51.81

Commune de Bouër:
AMELOT Valérie: 5 rue Pierre Moreau – 06,49,68,53,01
CONSTANTIN Laurence: 25 rue des Haberderies – 06.31.09.24.25

LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs se situe à Tuffé Val de la (Chemin de la Station). Il est accessible à tous les enfants de notre commune, de 3 à 12 ans pour le centre de loisirs et de 10 à 17 ans pour le local jeune .
Le centre de Loisirs est ouvert :
• Toutes les périodes de vacances scolaires sauf les vacances de noël de 7h15 à 18h30avec une inscription à la semaine
•Le mercredi de 7h15 à 18h30 avec différentes options : soit à la journée, soit à la ½ journée matin ou après-midi avec ou sans le repas.
Le local jeune est ouvert :
•Les vendredis soir de 18h30 à 20h30 pour les jeunes inscrits à l'atelier Hip Hop
•Les samedis de 14h00 à 18h00
•Les mercredis de 14h00 à 18h00
•Pendant les petites vacances scolaires et l'été suivant le programme d'activités soit à la ½ journée, soit à la journée, soit en soirée.
Des séjours sont également organisés au mois de juillet pour les 7-12 ans et 10-17 ans.
Les familles doivent remplir un dossier d'inscription et une fiche sanitaire. Elles doivent fournir une photocopie du carnet de vaccination et une attestation d'assurance responsabilité civile. Ce dossier est valide sur l'année scolaire.
Les Tarifs sont suivant le Quotient Familiale.
Pour l'année 2022 entre le mois de janvier et septembre, 27 familles représentant 39 enfants ont fréquenté les différents accueils de loisirs.

Pour les inscriptions ne vous y prenez pas au dernier moment les places étant limité dû à la réglementation et au nombre d'animateurs disponibles.

Service Enfance Jeunesse
Chemin de la Station TUFFE VAL DE LA CHERONNE
02 43 93 97 60 – tuffe.service-jeunesse@orange.fr
Page Facebook : Espace Jeunesse Tuffé

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service public gratuit :
Proposé par la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise ; ouvert aux futurs parents, parents et leurs enfants, assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile.
Pour les parents et futurs parents :
Le RPE est un lieu d'informations sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire communautaire, de conseils et d'écoute sur la fonction parentale.
Un enfant est accueilli par une assistante maternelle ou garde d'enfant à domicile, le RPE sensibilise et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur. Il délivre une information générale en matière de droit du travail, notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...).
Des permanences, sur rendez-vous les mardis et jeudis après-midi ou sans rendez-vous les lundis après-midi ou mercredis matin, ont lieu dans 2 antennes :
Rue de la station à Tuffé-Val-de-la-Chéronne et au 20 place Saint-Julien à La Ferté-Bernard.
Pour les assistantes maternelles agréées et les gardes d'enfants à domicile :
C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de conseils. Des ateliers d'éveil sont organisés sur les 2 antennes du RPE : La Ferté-Bernard et Tuffé-Val-de-la-Chéronne.
De même, des ateliers itinérants sont également mis en place sur les communes d'Avezé, La Chapelle du Bois, Cherre-Au, Cormes, Courgenard, Lamnay, et Sceaux-sur-Huisne. Il est nécessaire de s'inscrire pour participer aux animations.
Lors de ces ateliers, différentes activités sont organisées : motricité, lecture, comptines, manipulations, peinture, musique…
Le RPE est aussi un lieu d'informations sur le statut, le contrat de travail, la convention collective, etc.
Il organise, avec un organisme habilité, des formations dans le cadre du plan de développement des compétences. Si des assistantes maternelles sont intéressées par une formation, elles peuvent s'adresser au service.
Le calendrier mensuel des activités et l'actualité du Relais sont disponible sur la page Facebook « Relais Petite Enfance de l'Huisne Sarthoise ».

Pour toute information, contacter le Relais au 02 43 93 07 07
Courriel : relaispetiteenfance@huisne-sarthoise.com

CONSEIL JEUNES

Après cette première année, les jeunes sont toujours motivés et actifs. Ils s'impliquent avec beaucoup de plaisir pour la commune.
La commission « jeunes » est actuellement composée de 13 filles et 5 garçons âgés de 10 à 15 ans.
Théo, Anatole et Naïs viennent de rejoindre la commission.
<u>Les évènements marquants de cette année sont :</u>

- La journée citoyenne animée par l'association « QUI NETTOIE SI CE N'EST TOI » avec le soutien de l'amicale. Cet évènement a été un énorme succès. Le record d'affluence a été battu!
- Dons pour l'Ukraine, les jeunes ont activement participé à la collecte de dons.

Dons pour l'Ukraine

- La boîte à livres sera prochainement installée.
- Halloween
- Participation aux différentes commémorations.
- Préparation des décorations de Noël
- Téléthon

Les projets validés ou à l'étude pour l'année à venir sont déjà nombreux :
Journée citoyenne
Vidéo « citoyenne »
Préparation de calendriers ou livres
Rencontres avec les résidents du foyer logement
Participation à Octobre Rose
Rencontre ou échange avec un survivant des camps de concentration
Halloween

LE SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS A DOMICILE (S.E.S.S.A.D) ARPEP PDL L'ENVOL

Le SESSAD l'Envol a son siège administratif 1 impasse R. Garnier au Luart depuis le 1er septembre 2017 et y développe une activité auprès de 90 enfants sur ce territoire Est de la Sarthe, au moyen d'un plateau technique composé de professionnels médico-sociaux qui proposent un accompagnement éducatif, thérapeutique et professionnel.

Les enfants accueillis sont répartis sur 3 antennes, le Mans (36), Ecommoy (18), Le Luart (36). Depuis septembre 2021 un nouveau dispositif est en place, le Dispositif d'Auto Régulation (DAR), en partenariat avec un collège du Mans, pouvant accueillir à terme jusqu'à 10 enfants diagnostiqués autistes qui sont accompagnés par une équipe présente au sein du collège toute la journée, favorisant ainsi une inclusion scolaire maximale.

Pour rappel, le SESSAD a pour vocation de faciliter l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle (pour les plus grands), des enfants en situation de handicap, scolarisé soit en milieu ordinaire, soit en classe spécialisée. Les professionnels éducatifs et thérapeutiques, au nombre de 12, accompagnent aussi les parents de ces enfants selon leurs besoins, et sont en lien avec les enseignants, les services sociaux et les services de soins concernés par les enfants accompagnés.

Les salariés se déplacent auprès des enfants dans leur école, à leur domicile, les accompagnent éventuellement dans divers lieux de de culture, de loisirs et de sport.

Ils les reçoivent également au service, pour des ateliers collectifs autour de thématiques diverses : relaxation, modelage pâte à modeler, jeux d'eau…

Les professionnels du service restent à disposition de tous pour tout renseignement ou échange.

Contact : 02 52 20 20 72 /
courriel : sessad-envol@arpep-pdl.fr

RESIDENCE AUTONOMIE

Anciennement appelé Foyer Logement, notre Résidence d'Autonomie offre aux seniors la possibilité de vivre dans un cadre sécurisé et adapté. Un appartement privatif, des espaces communs, un grand parc avec son poulailler et son petit potager, des services rendus par le personnel. Tout est fait pour faciliter leur quotidien.

Notre structure n'est pas médicalisée. C'est pourquoi, pour habiter dans notre Résidence Autonomie il faut un degré d'autonomie et d'indépendance. Notre Résidence est une alternative entre le domicile et la maison de retraite.

Nous avons accueillit, le 1 janvier 2012, Mr & Mme RENAUD puis le 9 mai 2015, Mr & Mme GASNOT. Malheureusement en cette fin d'année, Mr GASNOT ainsi que notre doyen Mr RENAUD, nous ont quittés.

Notre Résidence se compose maintenant de 11 femmes et 2 hommes, la moyenne d'âge est d'environ 77 ans. Nos résidents sont libres de s'absenter à tout moment de la journée, de recevoir chez eux leur famille ou leurs amis.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Maryline LIBERGE et Mme Marie-Christine SCHEFFER. Nous accueillons également 2 jeunes apprentis et des jeunes travailleurs.

Dominique, Peggy, Véronique et Gwendoline proposent un éventail d'activités à nos résidents pour répondre à leurs attentes et leurs besoins :

Nous organisons un goûter une fois par mois, ainsi qu'un repas à thème plusieurs fois dans l'année où nous convions les membres du CCAS et les familles. Des jeux de sociétés, des activités manuelles et culinaires ainsi que du jardinage sont également proposés.

Comme les années passées la Gym Douce/ Prévention des chutes et le Yoga ont lieu à la Résidence, les mercredis toutes les deux semaines de 14h30 à15h30 en alternative, deux nouvelles activités se sont mises en place au court de cette année, l'atelier Mémoire ainsi que la médiation animal qui ont lieu une fois par mois.

Nous rappelons que Notre Résidence est munie d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe), celui-ci se situe dans l'entrée au niveau de l'accueil.

Afin d'enrichir les modes d'informations, la mairie du Luart a mis en place le site IntraMuros. Vous y retrouverez toute l'actualité, les informations pratiques, etc.

Depuis 2017, désormais, pour s'inscrire sur la liste d'attente, et ce, pour tout établissement médico-social, une plate-forme est en ligne :

https://viatrajectoire.sante-ra.fr

Ce site permet d'effectuer en ligne les démarches d'entrée en établissement d'hébergement. Ce logiciel est issu du service public, il est gratuit et sécurisé. Un annuaire est proposé afin d'être orienté vers les établissements adaptés à votre situation.

Notre Résidence vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes & tous ainsi que ses meilleurs vœux 2023

Dominique, Peggy, Véronique & Gwendoline

LA BIBLIOTHEQUE

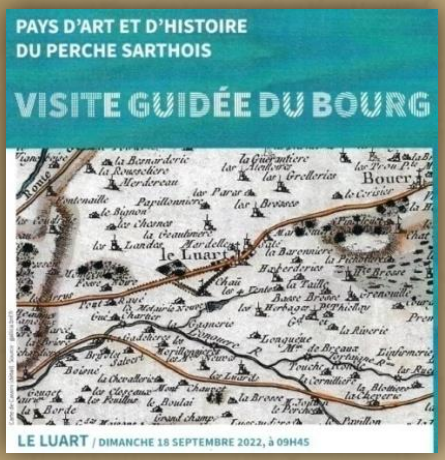

La bibliothèque a repris son activité normalement après la crise sanitaire.
La première visite guidée du village du Luart, organisée lors des 20 ans de la bibliothèque en 2021, a été un succès. Vu l'intérêt suscité, une deuxième visite guidée du village a été proposée par Amélie, notre guide conférencière du Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois, lors des journées nationales du patrimoine le 17 et 18 septembre 2022.
L'équipe de bénévoles de la bibliothèque a le projet de prévoir des rencontres avec des habitants de la commune, auprès desquels nous souhaitons recueillir leurs témoignages de vies vécues dans notre commune, afin d'enrichir les prochaines visites.

Que vous soyez lecteur ou non, n'hésitez pas à nous contacter. Personne référente : Catherine Cruchet
02.43.93.53.82 / 07.83.88.37.13.
Pour améliorer nos services, nous allons nous équiper d'un nouveau logiciel. Avec celui-ci, notre catalogue pourrait être consulté et les lecteurs auraient la possibilité de réserver des livres de chez eux.
Le fonctionnement de la bibliothèque ne pourrait pas se faire sans le soutien de la municipalité et de Sarthe Lecture.
Nos permanences sont assurées par notre équipe de bénévoles : Angela, Catherine, Jocelyne, Josiane, Justice, Lydie, Marinette, Muguette et Nicole.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse année pour 2023 et surtout une bonne santé.

Horaires :
Mardi de 16h à 17h45
Mercredi de 10h à 12h
Samedi de 10h à 12h

Bibliothèque de Luart
14 rue des bains

bib.leluart@gmail.com

LE FOYER ANAÏS

22 rues des vignes 72390 LE LUART
02.43.71.16.12

CHRISTOPHE GRUEZ
BOULANGERIE - 19 Place de l'Église
72390 LE LUART
02 43 93 44 56
La Club
Lundi au samedi 7h 13h30/15h30 19h30
Point relais Crédit Mutuel

Mardi au vendredi
9h 12h/14h 19h samedi 8h 16h

Relais poste, dépôt fleurs, cadeaux
1, rue des bains Le Luart 02.43.93.44.75
Lundi au vendredi 7h 13h30/15h 19h
mercredi 7h 13h
samedi 7h30 13h/ 15h30 19h dimanche 8h 12h30

Jean-Denis SOYEZ
6 bis, rue des Bains
72390 LE LUART
06 30 45 79 46
02 43 93 68 51
jdrs5@orange.fr
- Poissonnerie vendredi
- Boucherie Charcuterie
- Fromages à la coupe
- Epicerie fine...

Livraison à domicile
Lundi au samedi
8h 12h45/15h30 19h30
Dimanche 8h 12h45
Fermé le mercredi
Proxi

Restaurant La Croix Blanche
16 place de l'Eglise Le Luart
https://la-croix-blanche9.webnode.fr
Repas de famille,
Pizzas vendredi soir,
Plats à emporter
mercredi midi
02,43,93,44,07
06,20,90,74,66

<u>Cabinet infirmier</u>
Lucie Cerveau ,Sandrine Chéron ,Mélanie Collignon et Julie Garnier Mercier.
Soins infirmiers à domicile tous les jours y compris Week-end Fériés sur rendez-vous au 0243936291. Permanence au cabinet du Luart 6 rue Roland du Luart (prochainement dans un bâtiment anciennement IME) sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30-9h et le samedi sur rendez-vous à là maison de Santé de Vibraye.

<u>Pédicure</u>
Permanence au Foyer Logement, 1er mercredi de chaque mois sans rendez-vous.
Se déplace à domicile
PALARD Jennifer 8, rue Florant
La Ferté-Bernard 07.88.22.00.65

ESNAULT
AUTOMOBILES
WWW.ESNAULT-AUTOMOBILES.COM
etienne@esnault-automobiles.fr
ACHAT / VENTE / REPRISE
NEUF & OCCASION
17 ter, rue des Vignes 06.58.66.18.76

Carrosserie HATON
impasse des Vignes 72390 Le Luart 06.18.91.76.30
Lundi au vendredi 8h30 12h/ 14h 17h30

SÉBASTIEN SOUCHU
MENUISIER / PLAQUISTE
RÉNOVATIONS
INTÉRIEURES / EXTÉRIEURES
06 63 81 60 71
souchuseb72@gmail.com
1 rue du Petit St Jean
72390 Le Luart

TAXIS MOULT
& ASSOCIÉS
CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE
Aéroport - Gare
Transports médicaux assis conventionnés
Hospitalisation, Dialyse, Consultations, Kiné...
LA FERTÉ-BERNARD - SCEAUX/HUISNE - LE LUART ...
02 43 93 95 22 - 06 81 48 89 84

AD GARAGE EXPERT
EPINEAU Jean-Luc et Joseph
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - DÉPANNAGE
Site : www.ad-garageepineau.com
Mail : adgge1.lepineau@wanadoo.fr
Tél. : 02.43.71.29.39 / Port. : 06.69.76.90.43
ZAC RUE DES BAINS - 72390 LE LUART
17 RUE PRINCIPALE - 72440 COUDRECIEUX

02 43 71 50 36
Ecole de conduite
LUARTAISE
Auto - Moto - Cyclo - Remorque
6 rue des vignes
72390 Le Luart
n° agrement : E 11 072 04500
Ouverture mercredi 16h 19h30, vendredi 18h 19h30 sur rendez-vous.

Pisciculture G.CARDON
Elevage de poissons d'eau douce
ornement et repeuplement
Vendredi 8h30 18h, samedi 8h30 12h ou sur rendez-vous
Grégoire Cardon
le Grand Aulnay
72390 Le Luart
Tel: 02 43 71 10 86
Portable : 06 81 19 53 46
pisciculture.cardon@yahoo.fr
www.pisciculture-cardon.com

AP Services
Motoculture - Matériels agricoles - Quincaillerie
ISEKI Agrimot 72 PEAN NEW HOLLAND
OUVERT AUX PARTICULIERS
6 BIS IMPASSE DES VIGNES - 72390 LE LUART
02.52.98.00.08

TRADINOVA
NEUF & RÉNOVATION
Antoine Lelièvre
07 85 60 65 55
contact@tradinova.fr
Tradition & Innovation

Charpente
Couverture
Zinguerie
La Petite Guittonnière
72390 LE LUART
06 78 03 03 12
02 43 93 53 39
Joël ROBINAULT

Alain LECOMTE
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE -
ELECTRICITÉ - ENTRETIEN DÉPANNAGE
22, rue Fresnet
72160 TUFFÉ
Portable
06 09 79 30 72
Tél. Fixe 02 43 71 59 01

SARL Mellier Carrelages
VENTE & POSE
salle d'exposition
Z.A. route de Courgenard
72320 LAMNAY
Tél. 02 43 71 80 34 - Port. 06 06 78 00 54
Particuliers et entreprises, neuf et rénovation
Facebook
www.carrelage-mellier.com
E-mail : contact@mellier-carrelages.com

SARL DANGEUL
NEUF & RÉNOVATION
MAÇONNERIE
Impasse de la quellerie
72390 LE LUART
sarl_dangeul@orange.fr
Tél. 02.43.93.97.45

JODEAU GÉRARD
La Huchepie
72390 LE LUART
02.43.71.57.39
07.71.15.22.06
Vente et Pose de cuisine - Salle de Bains
Pose de menuiserie - Parquet

Maisons Lelièvre
VOTRE CONSTRUCTEUR DE MAISONS
21, rue des Mardelles 72390 LELUART
02 43 93 45 19
www.maisons-lelievre.fr

Anim'O cool
Visites des animaux à leur domicile et balades
Transport animalier
Prévention des accidents par morsures
Médiation par l'Animal
Education canine
Sandrine Le Faou
24 Rue Des Bains 72390 Le Luart - Tél : 06 77 58 10 30 - Messagerie : s.lefaou@free.fr

Mousse synthétique
ALEXANDRE Alain 06.22.78.73.49

Coiffeuse à domicile
RAVAUD Katell
Lundi au samedi sur rendez-vous
06.30.85.07.31

Office Notarial
Maître MULOT-VERGNE Annabelle
15 impasse des Violettes Le Luart
02.43.93.47.08 / 02.43.71.16.84
office.mulot@notaires.fr

Cocoon et Coton esthétique à domicile
GROUSSARD Camille
Lundi au samedi
06.84.86.62.31

Cours d'anglais à domicile
Gary PEARMAN
Professeur d'anglais qualifié et expérimenté
02,43,71,28,73

Concept' rénovation
4, ter rue du midi
06.50.92.85.51 / 09.81.39.29.80
conceptrenovation72@gmail.com

L'AMICALE DE L'ÉCOLE

L'amicale de l'école est composée de parents d'élèves qui donnent de leur temps bénévolement. L'amicale organise des évènements tout au long de l'année scolaire :
soirée dansante, vente d'objets et de gâteaux ainsi que la kermesse.
Tous les bénéfices servent à financer les projets scolaires, les sorties, l'achat de nouvelles fournitures … pour les enfants.
C'est pour cela que l'amicale a besoin de bénévoles et de la participation des parents d'élèves afin de réussir chaque action. N'hésitez pas à rejoindre les membres de l'amicale pour apporter votre aide.
L'amicale tient à remercier toutes les personnes ayant apporté leur aide lors des manifestations : les bénévoles, les parents d'élèves, la mairie, les commerçants et l'équipe enseignante de l'école.

Le bureau :
Présidente : Jessica Guiton
Vice- présidente : Laure Formeaux
Trésorière : Marion Benci
Trésorier adjoint : Joffrey Loriot
Secrétaire : Anne-Sophie Mercier
Secrétaire adjointe : Elodie Rousseau

USL – COMITÉ DIRECTEUR

Après deux années de Covid, les fêtes Pascales ont repris. Cette préparation commence au mois de Janvier. Cette année, nous n'avons pas organisé de Loto dû aux travaux dans le village mais une marmite Sarthoise a été proposé le samedi, le dimanche le vide grenier qui a fait un succès: environ 200 exposants, cela peut-être dû à un week-end très ensoleillé et le lundi la course cycliste avec un changement de circuit réussi grâce aux 55 bénévoles qui ont rempli leur fonction en tant que signaleurs et surtout donné de leur temps à la préparation de cette épreuve toute la journée et cela dans une bonne ambiance. Cette course toutes catégories devient coûteuse (3400 €) et tous les ans nous avons de nouvelles consignes onéreuses.
Merci à: La Mairie et son conseil municipal, les agents communaux, le conseil général, la CUMA, les artisans et sponsors pour leurs dons et le prêt de matériel.
Le mercredi 21 juin, soirée de la fête de la musique qui était dans l'inconnu mais ce fût un réel succès.: nous tenions la buvette et vers 21h, nous n'avions plus de boissons fraîches!! Pour 2023, celle-ci sera organisée par le Luart Anim' et nous leur souhaitons le même succès.
Le dimanche 17 juillet était organisé le 2ème vide grenier mais le problème cette année était la chaleur… et beaucoup d'exposants ont annulés au dernier moment… Dommage car l'après-midi la JLD avaient sorti les voitures à pédales pour agrémenter cette journée. Nous espérons que l'année prochaine le temps sera plus propice.

Un petit clin d'oeil à Fabien GUITON qui nous a quitté au mois d'avril. Personne discrète mais il était très important dans les associations par sa vision des choses et très courageux.

Au nom du comité directeur de l'USL ainsi que les associations sportives et autres, je m'aperçois que les bénévoles manquent et que cela devient lourd par manque de motivation, la preuve avec le Hockey gazon, le Hand-ball et maintenant le tennis de table qui vient de se mettre en sommeil. Il n'y a plus d'adultes pour reprendre le flambeau. Dommage parce que certains jeunes vont ailleurs… Alors restons soudés et surtout se contacter, dialoguer, écouter et trouver des bras courageux. Restons optimistes, je pense que nous vivons dans un monde compliqué.

Composition du bureau:
Président: Alain GUITON
Secrétaire: Céline GERNOT
Trésorier: Cyril RENAULT
Membres: Gérard RICHARD, Yannick NORMAND, Nicolas PEIGN, Emmanuel GAIGNIER, Anne-Marie ORIEUX, Bernard PIGALLE, Olivier EVEILLEAU, Angela PEARMAN, Eric GUITIERE, Jean-Pierre BOIS.

Les membres du comité Directeur de l'USL et moi-même vous présentent tous nos meilleurs vœux ainsi qu'une parfaite santé et que chacun s'épanouisse sans leur projet sportif pour 2023.

Le président
Alain GUITON

LA JLD

C'est avec un grand plaisir que la JLD participe une nouvelle fois à l'élaboration de ce bulletin.
Pour ceux qui ne nous connaissent pas, la JLD a été créée en 2015 par un groupe d'amis dont la particularité est la course de voitures à pédales.

Voici la composition de son bureau
Président : Ludovic DANGEUL
Vice-président : Dominique GOSNET
Secrétaire : Olivier BOIRON
Secrétaire adjoint : Olivier DANGEUL
Trésorier : Denis DANGEUL
Trésorier adjoint : Laurent DANGEUL
Membres :Thomas DANGEUL, Fanny DANGEUL et Charly BOIRON

2022 fut une grande année pour notre association. Après 2 ans d'immobilité dans son garage, notre bolide, métamorphosé en Méhari des gendarmes de Saint Tropez, a participé à 2 grands évènements : la course de voitures folles à Vibraye le Week end du 18 et 19 juin et le vide grenier organisé au Luart le dimanche 17 juillet.
Ces deux manifestations furent une réussite pour notre association. Certes nos performances sportives n'ont pas été à la hauteur de nos attentes, malgré une préparation physique très soutenue de nos pilotes et des mécaniciens toujours aussi affutés. Ces journées ont été très agréables sous un Soleil radieux, avec des voitures toujours aussi surprenantes.
Nous avons hâte de vous dévoiler notre future voiture à pédales à Vibraye les 17 et 18 juin 2023 et au Luart le dimanche 23 juillet 2023.
Alors, si vous avez envie de voir du spectacle, venez nous encourager lors de nos nouvelles sorties. Vous ne serez pas déçus.

Ludovic DANGEUL, président de la JLD

USL TENNIS

Ce début de saison 2022/2023 est pour nous l'occasion de vous donner des nouvelles de la section tennis de USL. Après deux années marquées par la crise sanitaire et ses contraintes, nous reprenons notre régime de croisière rythmé par les entrainements, les compétitions (championnats, tournois) et quelques évènements tels que les journées portes ouvertes, la traditionnelle soirée choucroute, etc.
Mais petit retour en arrière, sur le 18 juin 2022 qui a marqué les 40 ans du club. Esprit convivial, engagement sportif de tous malgré une chaleur accablante. Une journée qui a redonné le sourire à toutes et tous, après avoir dû annuler tous nos évènements durant les mois passés.

Le bureau de la section tennis a subi quelques modifications :
Eric GUITIÈRE Président
Angela PEARMAN vice-présidente
David COURTOIS secrétaire
Dominique LE PLAT trésorier

La saison 2022/2023 voit l'arrivée d'un nouvel entraineur, Baptiste Saussereau, rencontré lors de notre tournoi de septembre. Nos entrainements ont lieu tous les lundis de 16h00 à 21h30. Cela concerne les joueurs de 1er niveau 16h30-18h00, les jeunes 18h00-19h00, les débutants 19h00-20h00 et es joueurs plus aguerris 20h00-21h30. Une occasion pour vous inviter à venir nous voir et apprécier ces entrainements ; il y aura toujours quelqu'un pour vous renseigner si vous êtes tentés par la pratique du tennis.
Nous envisageons aussi une collaboration avec un IME pour une initiation tennistique.
Et dernier point, mais pas le moindre, nous relançons notre célèbre soirée choucroute. Notez sur vos agendas le 28 janvier 2023. Nous reviendrons vers vous pour les inscriptions.
Voilà, éducation sportive, entrainements, championnat, tournois, pratique loisir, ouverture sur le monde du handicap, évènements festifs. De quoi remplir pleinement cette saison 2022-2023.
Nous remercions tous nos soutiens:
Mairie du Luart, PROXI , BOULANGERIE GRUEZ, CLAUDY'S COIFFURE, BUREAU DE TABAC, DANGEUL MACONNERIE, GARAGE EPINEAU, ESNAULT AUTOMOBILES, MARCHE DE LA GUICHARDIERE, HOTEL DE LA CROIX BLANCHE, CHATEAU DE LA MINGERIE.

LE LUART'ANIM

On est heureux de vous présenter le nouveau bureau du comité des fêtes de Le Luart'Anim.
A très vite sur nos prochaines animations, n'hésitez pas à venir rejoindre cette équipe dynamique.

Composition du bureau
Président: John DESTHOLIERE
Vice-président: Daniel LEJEUNE
Secrétaire: Ingrid LESIOUX
Secrétaire adjointe: Aurélie LARDON
Trésorière: Marion BENCI
Trésorier adjoint: Thomas DANGEUL

Le président
John DESTHOLIERE

LE TIR A L'ARC

Composition du bureau:
Présidente: Mme ORIEUX Anne-Marie
Vice président: M BARRAY Patrick
Secrétaire: M OUVRAY Xavier
Vice secrétaire: Mme GUERIN Laëtitia
Trésorier: M RENAUD Cyril
Vice trésorier: Mme VIGNON Edith

Dates à retenir en 2023:
-Concours extérieur: 11 juin
- Kermesse de l'école du Luart: 2 juillet

Notre club compte à ce jour une trentaine d'adhérents dont 12 archers Sport adapté. Le tir à l'arc, un sport pour tous. En effet, c'est un des rares sports qui peut être pratiqué dès l'âge de 8 ans et tout âge pour les adultes… nous adaptons le matériel à la morphologie du tireur.
C'est un sport où la concentration, la précision et la maitrise de soi ont une place importante. Selon ce que vous recherchez, vous pourrez pratiquer le Tir à l'arc pour le plaisir ou en tant que sport de compétition, en extérieur et en salle. Notre club est affilié au Sport Adapté et accueille volontiers les personnes à mobilité réduite.
Félicitations à Mme Etienne Muriel et Mme Vignon Edith qui se sont distinguées cette année par leurs résultats lors des différents Championnats Départemental, Régional et Championnat de France extérieur. Merci d'avoir représenté le club.
Si vous souhaitez découvrir le Tir à l'arc, rien de plus simple! N'hésitez pas à nous contacter ou encore venir nous rencontrer lors de nos entrainements dont voici les horaires:

- Mercredi 10h-11h30 (tirs avec les archers en sport adapté)
- Jeudi 17h-19h et 19h-23h (sous réserve. Réservé aux archers compétiteurs)
- Vendredi 17h-19h
- Samedi 14h30-18h

Pour nous contacter: Mme Orieux Anne-Marie: 06,77,81,56,49 annemarieaa72@gmail.com
Un grand merci aux bénévoles, à nos adhérents qui œuvrent toute l'année au sein du club ainsi qu'à la municipalité pour l'entretien de notre pas de tir extérieur.

Le bureau et l'ensemble des archers vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

L'ENSEMBLE PAROISSIAL

LA VIE DE LA PAROISSE : ACCUEILLIR et PROPOSER !

Une grande partie des activités de la paroisse tourne autour de ces deux mots qui se complètent comme deux temps essentiels. Car ce que nous proposons de la découverte de Jésus et de la vie chrétienne doit se baser sur l'accueil et l'écoute des personnes.
Une activité illustre bien cette attitude : l'accueil des familles en deuil.
Dans la rencontre des familles, avant de parler de la cérémonie, nous prenons le temps d'accueillir et d'écouter les personnes dans leur tristesse, leurs questions, leurs révoltes mais aussi nous les écoutons nous parler de leurs souvenirs de joie et d'amour.
Et lors de la cérémonie, la présence d'une équipe priante et chantante permet à chacun de vivre cette étape dans la paix. Que cette équipe de bénévoles qui vit cette présence avec tact et compétence, soit remerciée et encouragée.... d'autres personnes aussi peuvent se proposer pour participer à ce service d'Eglise ! Mais ceci n'est qu'un exemple de ce que nous essayons de vivre.
Avec tous les bénévoles de la paroisse, nous vous redisons tous nos efforts pour assurer ce service d'accueil et de proposition.

Presbytère de Connerré : 3 rue de la Gare – 02 43 89 00 43 Abbé François Bailly
paroisses.connerre@sarthecatholique.fr

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Présidentes d'honneurs :	Mme Marie-Thérèse LEROUX Mme Jacqueline ROUAULT
Président :	Raymond GUY
Vice- président :	André DAVID
Trésorière :	Solange RICHARD
Trésorière adjointe :	France DAVID
Secrétaire :	Marie Françoise GUY
Membres :	Régis et Claudie CRUCHET, Monique LIGOREAU, Yves LINAIS, Raymond LINAIS, Phillipe CAILLEAU, Brigitte CASTEL.

Ca y est 2022 est passé, avec pour Générations Mouvement une reprise des activités, concours de belote, pétanques repas, voyages, marches dont la marche pour ELA, etc.
Le tout dans la convivialité.
En ce qui concerne nos adhérents, certains s'en sont allés d'autres les ont remplacés, ce qui fait que Générations Mouvement reste au même niveau d'adhésion que les autres années.
Pour demain, ce qui serait bon ce serait d'avoir de nouveaux adhérents plus jeunes qui amènent des idées nouvelles et prennent les rênes du club.
Générations Mouvement remercie toute l'équipe pour son implication et tous les commerçants, la mairie et autres personnes pour leur aide et gestes de sympathie vis-à-vis du club du Luart – Bouër.
Nous vous souhaitons à tous une Bonne et Heureuse Année 2023 avec de nouveaux membres et des idées nouvelles

ELA

Fondée en 1992 et reconnue d'utilité publique depuis 1996, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques rares qui détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système nerveux central.

USL FOOTBALL

Composition du bureau:
Président d'honneur: M. Roland Du Luart et M.Alain CRUCHET
Président: Olivier EVEILLEAU
Vice présidents: M. Allan BOUGOUIN, M.Jean-Luc EPINEAU
Secrétaire: M. Michel BEALAY
Secrétaire adjoint: M.Sébastien SOUCHU
Trésorier: M.Alain GUITON
Trésorier adjoint: M. Jean-François FISSOT

Membres licenciés:
Jean-Pierre BOIS, Sylvain DODIN, Jérôme GRENECHE, Claude GUITON, Daniel PIGAULT, Christian MARY.

Une saison délicate pour le club et ses équipes sur le plan moral. Actuellement, nous sommes 82 licenciés.
Le Président M. EVEILLEAU Olivier compte beaucoup sur la convivialité et ses bénévoles.

Le club peut toujours compter sur son arbitre officiel M. David MITTON à l'USL depuis 2012. Il officie en ligue et tenons à le remercier pour sa fidélité et son attachement à notre association. Bonne saison et bon courage à lui.
Pour l'encadrement des jeunes, nous avons sollicité Mlle Fanny DANGEUL dans le cadre d'un service civique.
Nous tenons à remercier M. Le Maire Alain CRUCHET et son équipe respective pour leur dévouement aux associations sportives, pour le soutien financier et leur matériel apporté par les employés municipaux de la commune. Merci également aux commerçants et artisans.

Notre ambition demeure de favoriser le football pour petits et grands dans un contexte conviviale et familial.

Responsables de chaque niveau d'âges:
-U7-U9: DANGEUL Fanny et DODIN Sylvain le mercredi de 15h à 16h
-U11: BOUGOUIN Allan le mercredi de 16h à 17h30
-U13: HERBELIN Romuald
-U15 BOIRON Cyril
-U18 LAINE Alexis le mercredi et vendredi
-Nous leur souhaitons une bonne saison riche et des résultats.

L'ensemble des dirigeants, joueurs et supporters vous souhaitent le meilleurs pour la saison 2022/2023, que la santé et la réussite de vos activités vous accompagnent longtemps.

Le Président
M. EVEILLEAU Olivier

LA CUMA DES 5 CHARMES

La CUMA des CINQ CHARMES met à disposition différents types de matériels agricoles pour accompagner ses adhérents sur leur exploitation.
La CUMA a pour but d'acquérir , de mutualiser et partager des matériels agricoles onéreux afin de maîtriser nos charges. Une équipe de quatre salariés permanents, une secrétaire et un jeune en contrat d'apprentissage , vient conforter la structure.

Nous tenons à rendre un hommage particulier à Fabien Guiton qui nous a quitté tragiquement le 04 avril dernier, le remercier pour son implication , son dévouement et son professionnalisme en tant que trésorier au sein de la CUMA.

De ce fait , nous avons réorganisé le conseil d'administration avec l'arrivée de deux agricultrices en tant que trésorières .

<u>Le conseil d'administration:</u>
Président : Ravaud Pascal
Vice-président: Letourneau Yvan
Trésorière : Gervais Isabelle
Vice-trésorière : Grouas Marine
Secrétaire: Cany Denis

<u>Membres du conseil d'administration</u>: Ciron Eric, Cochard Guillaume, Lemercier Erwan,Gaignier Pascal,Guerineau Dominique,Lemarier Etienne ,Pasquier Franck,Thomelin François,Vadé Mickael, Véron Mickael.

COURS DE ZUMBA

Les cours de Zumba® on reprit au Luart. Après plus de 5 années d'absence, Amandine Pannier a repris depuis début septembre 2022 l'animation des séances de Zumba ® à la salle Omnisports.

Adepte depuis 2012, instructrice Zumba® depuis 2014 et diplômée d'un CQP d'animateur loisir sportif, Amandine entraine avec elle tous les mardis de 19h15 à 20h15, plus d'une quarantaine de participants de 10 à 60 ans, venant du Luart et des alentours.

Mais la Zumba® c'est quoi ? C'est un mélange de danse et de fitness, crée dans les années 1990 par Alberto Beto Perez, professeur de fitness et de danse latine (salsa, merengue…) Un jour, lors de son cours de gym, ayant oublié la musique de celui-ci, il utilisa des CD de musiques latines qui se trouvaient dans son sac de sport. Il improvisa alors un cours de fitness en mêlant des pas de fitness aux pas basiques de salsa, samba, merengue et reggaeton : le premier cours de Zumba était né ! En 2000, il crée à Miami la société ZUMBA FITNESS et dépose la marque « Zumba ». En 2010, Shakira fait appel à Beto Perez pour son célèbre clip « waka waka ». Les cours durent une heure durant laquelle on n'enchaîne pas mois de 15 chorégraphies variées. Cardio, 'endurance, mais aussi abdo, fessiers, mollets, bras c'est le corps entier qui travail, le tout dans une ambiance festive qui incite au lâcher prise, et à l'acceptation de son corps. En dansant, les tensions accumulées s'évaporent. On crie, on tape dans des mains, on chante, et le stress disparaît. Une vraie bulle de bien-être.

Pour plus d'informations :
https://www.zumba.com/fr-FR/profile/amandine-pannier/80096

Petits rappels:

Distance implantation

- Sur voie publique : 0 ou 5 mètres
- Sur séparation avec voisins : 0 ou 1 m

Hauteur clôtures

- Sur voie publique : 1m 50 dont 0,6 plein
- Sur séparation avec voisins : 2 m

BUDGET PRIMITIF 2022

Section de fonctionnement (en milliers d'euros)

Fonctionnement Dépenses

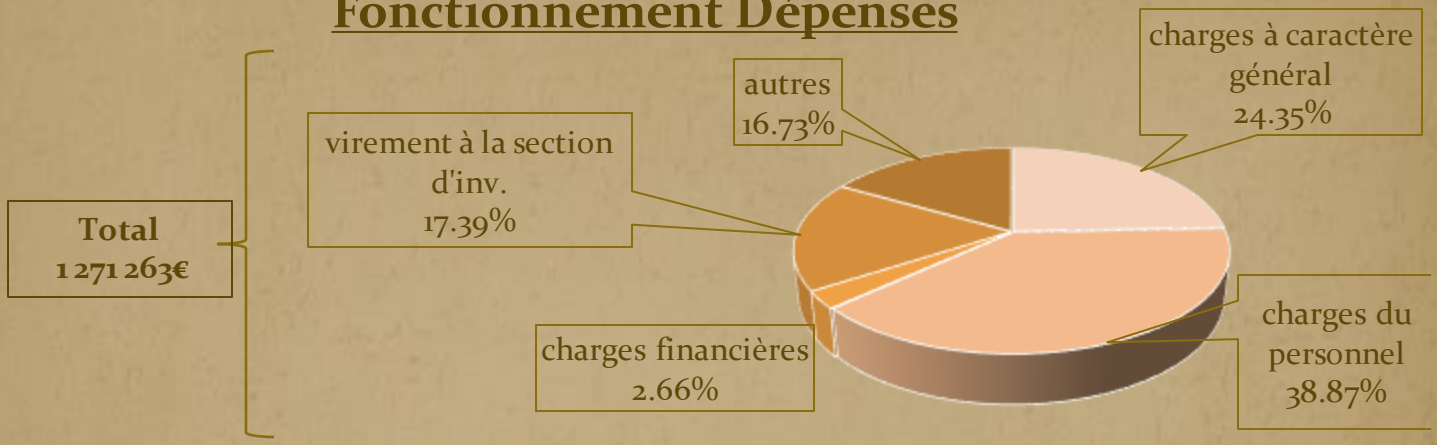

Fonctionnement Recettes

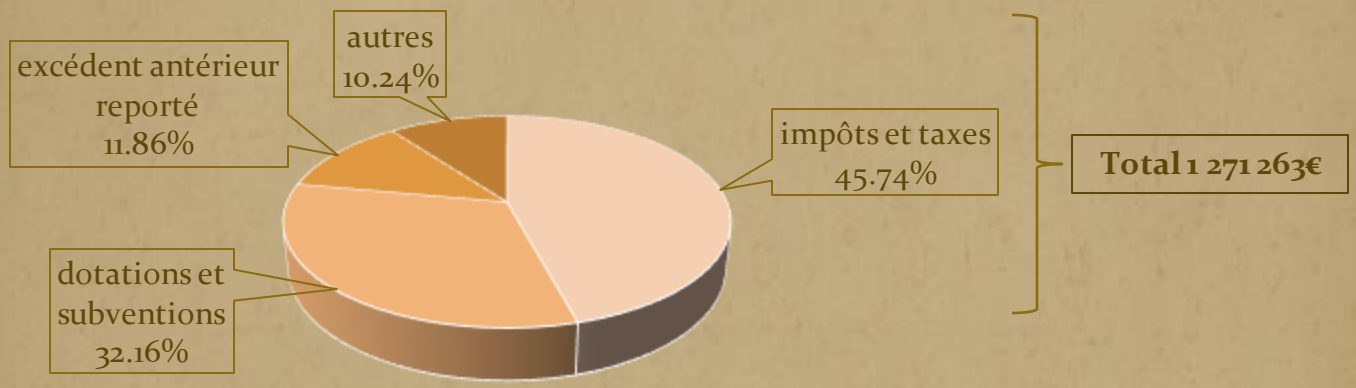

Investissement dépenses

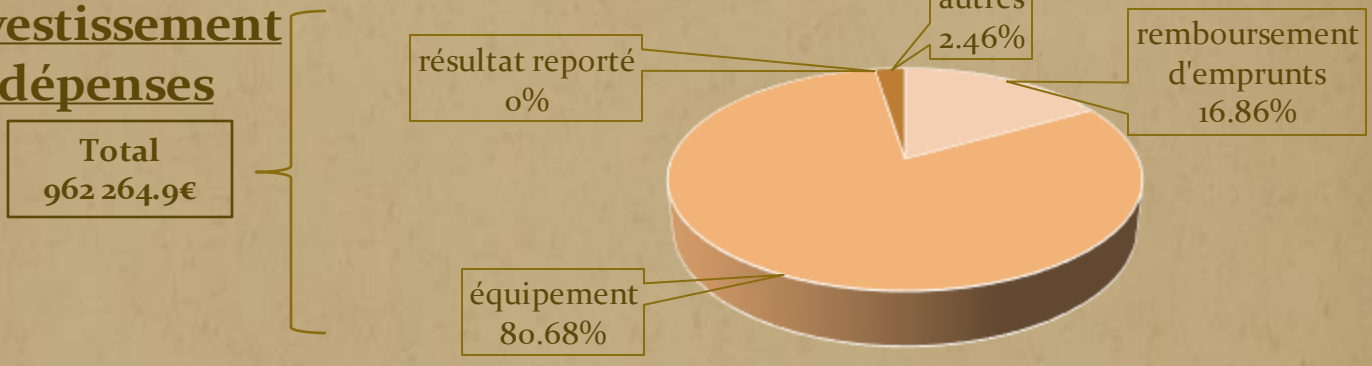

Investissement recettes

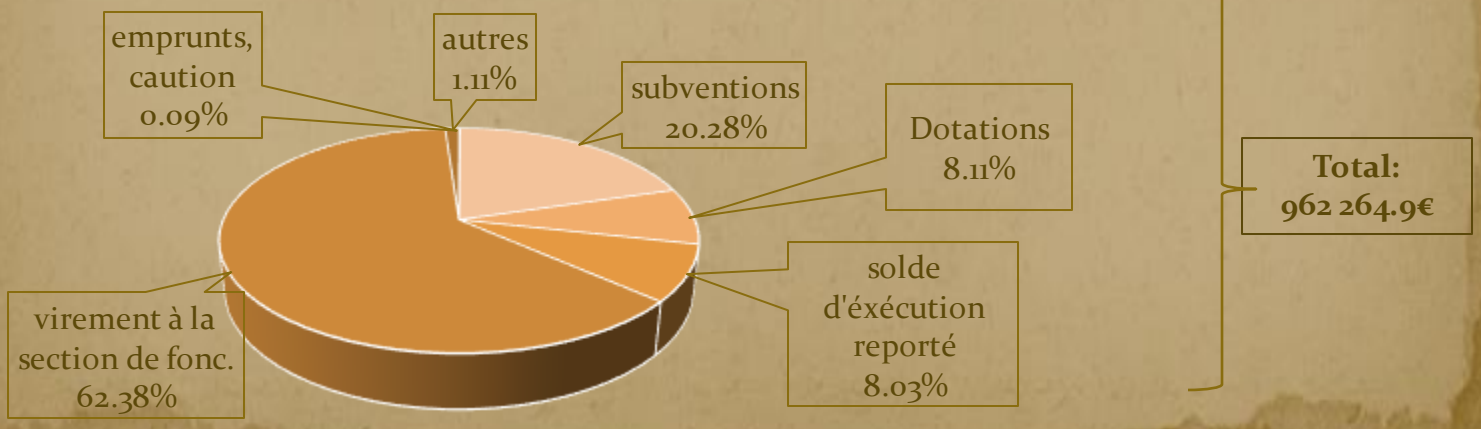

BILAN CANTINE 2021

RECETTES		DÉPENSES	
TOTAL	57204.60 €	TOTAL	105761.38 €

RESTE À LA CHARGE DE LA COMMUNE : 45510.48 €

BILAN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2021

DÉPENSES		RECETTES	
TOTAL	64289.60 €	TOTAL	32388.36 €

RESTE À LA CHARGE DE LA COMMUNE : 31901.24 €

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2022

C.C.A.S. + C.C.A.S. FOYER LOGEMENT	40.851 €
U.S.L. Football	600 €
Club Tennis	1.425 €
Comité Directeur USL LE LUART	600 €
Section Tir à l'Arc LE LUART	510 €
Amicale Ecole du Luart	300 €
Génération Mouvement Le Luart-Bouër	150 €
Association Le Luart'Anim	500 €
Association Maires de France + Maires et Adjoints Sarthe	430,38 €
C.E.S. Connerré (coopérative)	310 €
Collège Notre-Dame – La Ferté-Bernard	60 €
Foyer Socio-Educatif Collège Georges Desnos	45 €
MLDL Lycée Robert Garnier	100 €
MFR Bernay-en-Champagne	30 €
MFR Verneuil-le-Chétif	15 €
MFR Fyé	15 €
MFR Nogent-le-Bernard	15 €
CCI Le Mans Sarthe	75 €
Association aide à domicile Secteur Vibraye	30 €
Prévention routière	50 €
Comité National d'Action Sociale	2.968 €
Réseau Aide Spécialisé	273 €
Fondation du Patrimoine	120 €
SARTH'72	150 €
Restos du Cœur	50 €
Accueil de loisirs Tuffé Val de la Chéronne	6.541,04 €
CCAS Tuffé (Banque alimentaire campagne 2021-2022	1.000 €
Association « Le Panier Solid'R » (subvention exceptionnelle de démarrage)	200 €
Association « Le Panier Solid'R (participation de 0,40 €/habitant)	145,40 €

TOTAL

57.558,82 €

LA RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

	2022			2021		
	Bases d'imposition notifiées par l'administration	Taux de la commune	Produit (1)	Taux moyen départemental	Taux moyen national	Taux de la commune
Taxe d'habitation	Compte tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les locaux à compter de 2020, la compensation du produit prévisionnel est de 245 407 €					
Foncier bâti	965.000	37,09 %	357.919	45.42 %	37.72 %	37.09 %
Foncier non-bâti	76.500	24,83 %	17.505	39.40 %	50.14 %	24,83 %
Cotisation foncière des entreprises	Désormais, cet impôt est prélevé par la Communauté de Communes et reversé mensuellement à la Commune					

(1)soit 373.623 € de contributions directes payées par le contribuable du LUART.

RÉALISATIONS 2022

- Mallettes à outils	242,76 €	Atelier municipal
- Meuleuse avec batterie	490,80 €	
- Aspirateur professionnel	118,80 €	
- Service Assistante Déclaration Sociale Nominative	594,00 €	Mairie
- Nouvelle sonorisation portable	351,00 €	
- Dictaphone	69,08 €	
- Nouvelle installation téléphonique Mairie, Ecoles, Accueil Périscolaire	2.159,52 €	
- Aménagement WC Handicapé et travaux en régie	1.686,50 €	Accueil périscolaire
- Acquisition de deux grilles pour les fourneaux	197,40 €	Salle des fêtes
- Alarme intrusion Salle des Fêtes et Atelier	4.560,00 €	
- Frais d'étude Projet Géothermie Salle des Fêtes et Mairie pour laquelle la commune a perçu une aide départementale de 5896,13 €	8.423,04 €	
- Acompte Maître d'œuvre Rénovation énergétique	1.890,00 €	
- Nouvelle douchette permettant de scanner les livres	358,80 €	Bibliothèque

Site 18 rue des Vigne
- Achat chaudière d'occasion et remplacement de la chaudière 2.637,20 €
- Remplacement robinets thermostatiques 957,60 €

Site Ecole Helen Keller
- Les travaux d'aménagement du parking de l'école Helen Keller ont représenté une dépense TTC de 183330,57 € et ont bénéficié de diverses subventions :
- 12500 € de fonds de concours communautaires
- 45343,80 € de Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- 24968 € du Conseil Régional au titre du Fonds Pays de Loire relance investissement communal (PLRIC)
- 26226 € du Fonds de Relance Départemental

- Les travaux en régie réalisés par les agents communaux pour l'installation de la clôture et de l'engazonnement se sont élevés à 1.829,69 €

Restauration du lavoir 6273.78 €
- Cette opération a bénéficié d'une subvention départementale de 1046 € ainsi que 2757,99 € au titre du Fonds Régional de Développement des Communes dans le cadre de la modernisation du patrimoine et des équipements de loisirs (aire de jeux installée rue des Mardelles)

Ecoles

- Lave-linge 248,00 €
- Congélateur 488,00 €

Cantine

- Agencements et espaces paysagers 3.766,44 €

Autres installations ou réalisations

- Frais d'étude pour le projet d'aménagement de sécurité dans le Bourg 1.680,00 €
- Reprofilage Voie communale n° 7 (routes de la Garenne et des Cornillères) 20.165,22 €
- Ces travaux vont bénéficier de 2800 € d'aide à la voirie départementale et de 2800 € de fonds de concours communautaire
- Raccordement borne électrique 554,70 €

Voirie

Le montant des travaux de réhabilitation des réseaux eaux usées rues Roland du Luart et des Bains n'étant pas totalement terminés vous sera communiqué dans le prochain bulletin municipal.

Assainissement

- Achat du terrain d'Eric GARNIER rue des Mardelles + frais notariés 19.295,84 €

Terrain

- Frais d'études ENEDIS pour les branchements électriques 1.424,40 €

Ancien bâtiment IME

MAISONS ET FERMETTES FLEURIES

Nous avons effectué la visite des maisons et fermettes fleuries le 15 juillet 2022 en présence de Monsieur Le Maire ALAIN CRUCHET, Monsieur LEPROUX Jean-Luc et Madame GOUHIER Isabelle.
L'année n'a pas été favorable vu la canicule, les plantes ont souffert mais le décor et l'originalité étaient présents.
Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation .

MAISONS FLEURIES
1er: Mr et Mme AVICE 9 impasse des peupliers LE LUART
2ème: Mme RICHARD Solange 29 rue des Bains LE LUART
3ème : Mme ROUAULT Jacqueline 8 rue des Mardelles LE LUART
4ème : Mme DANGEUL Claudine 17 rue ROLAND DU LUARD LE LUART

FERMETTES FLEURIES
1er : Mr et Mme VILFOUR Jean Pierre les atteloires LE LUART
2ème : Mme AUBERT TEXEIRA Isabelle La grange LE LUART

ILLUMINATION DE NOEL

Cette année, en raison des efforts énergétiques qui nous sont demandés à tous, le conseil municipal a décidé de limiter les illuminations de noël dans notre commune.
Seul le centre bourg et le lieu où se déroulera le marché de noël seront illuminés.
En contrepartie, nous avons décidé avec la commission jeune de fabriquer des décorations avec du bois récupéré à la scierie du Luart.
Nous remercions la commission jeune ainsi que les parents bénévoles pour leurs investissements mais également les bénévoles présents à l'installation des guirlandes et la SARL Dangeul pour le prêt de son télescopique.
Nous en profitons également pour remercier Monsieur Chauvigné de nous avoir autorisé à se servir dans le bois restant sur le site.
Pour la motivation et l'investissement de nos jeunes, nous espérons que cette année les décorations ne prendront pas des ailes comme nous avons pu le constater les années précédentes.

QUI NETTOIE SI CE N'EST TOI?

"Qui nettoie si ce n'est toi ?« est une association qui a pour objet de rendre chacun acteur de son environnement.

En mars, l'association est venue rencontrer les élèves du Luart à l'école:. Jeu de l'oie, atelier "Spor'tri" mêlant motricité et tri sélectif, jeu de l'oie géant en version écocitoyenne et ateliers créatifs leur étaient proposés .

En avril, ramassage des déchets dans notre commune…

25,3 kg d'ordures ménagères
13,2 kg déchets recyclables

3h de ramassage
120 personnes présentes (environ)

11,5kg de verre
113 masques
3500 à 4000 mégots

Des enfants de la cité Bellevue au Luart ont continué cette action en nettoyant leur zone de jeu.
Ils ont été récompensés de leur effort par la remise de ballons, le 17 juin.

REPAS DU 11 NOVEMBRE

LA FETE DE LA MUSIQUE

1ère édition réussie!!

Un public présent et en forme…

Un bon repas…

Chanteurs, musiciens, danseurs…

L'Harmonie de Dollon à ouvert les festivités en commençant à jouer à la résidence autonomie

DÉMOGRAPHIE 2022

Au 1er janvier 2022, le chiffre de population pris en compte par l'INSEE est de 1454 habitants pour notre Commune.
Conformément à la réglementation en vigueur (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés » modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), les naissances, mariages et décès publiés ci-dessous ont reçu l'autorisation écrite des familles

CHEVALLIER Justine	née le 18/02/2022
BUON Fabio	né le 29/03/2022
LELOUP COQUEBLIN André	née le 24/04/2022
GOUPIL Clément	né le 30/07/2022
EVRARD Victor	né le 05/08/2022
FUSIL Martin	né le 11/08/2022
CARTEREAU Éren	né le 09/10/2022
HALOPÉ Zélyne	née le 18/10/2022

Michel GIRARD	décédé le 21/01/2022
Albert LEHOUX	décédé le 12/03/2022
Fabien GUITON	décédé le 04/04/2022
Marcel BOUTTIER	décédé le 16/05/2022
Jacques PETIT	décédé le 19/05/2022
Lucien GASNOT	décédé le 22/07/2022
Claude BRETON	décédé le 14/07/2022
Jean PASQUIER	décédé le 08/08/2022
Gilbert ESNAULT	décédé le 22/08/2022

Thomas SAVIN et Wendy PATÉ le 02/07/2022

Bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont présentés en mairie
Mesdames, messieurs

Joël VAUJOIE et Laurence CHEVALIER
Dominique LOYAU
Fanny CAILLEAU
Ama N'GUETTIA
Kévin POURIAS et Megane LECAMUS
Yoann DELAVAUD et Céline HERLEM
Quentin DESGRANGES et Camille GROUSSARD
Luke et Michelle TAYAMORA
Marie-Christine SCHEFFER et son fils David
Julien BUISSON et Marie-Laure HERRAULT

RÉALISATIONS - PROJETS

Parking et aire de jeux à l'école Hélène Keller

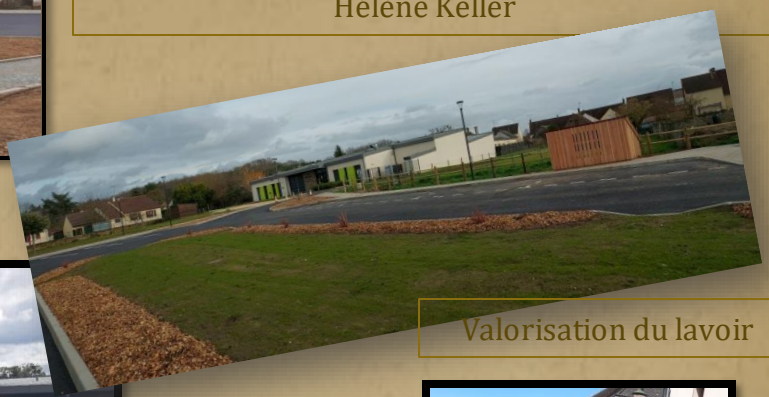

Valorisation du lavoir

Réhabilitation du réseaux des eaux usées rue Roland du Luart et rue des Bains

Acquisition de l'IME:
- Logements
- Développement commerces
- Transfert des infirmières
- Dynamisation du bourg…

Acquisition de l'office Notarial: modification en un parking et valorisation du ruisseau pour les poissons

Installation du panneau lumineux

Borne incendie à la salle des fêtes

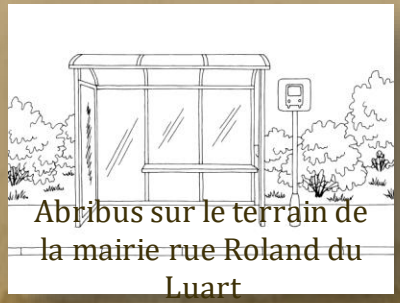

Abribus sur le terrain de la mairie rue Roland du Luart

INCIVILITÉS STOP

Jours ouvrables
8h30 à 19h30

Samedis
9h 19h

Dimanches et jours fériés
10h 16h

Bruits et Tapages nocturnes 22h 7h
INTERDITS

Bruits

INTERDIT DE BRULER:
Ordures ménagères, papiers, cartons, plastiques, palettes; vieux pneus, déchets industriels
→ Déchèterie

Brûlage des déchets de végétaux à l'air libre
INTERDIT
→ Déchèterie

Que pour les textiles et maroquinerie.
Merci de déposer vos encombrants à la déchèterie.

LE TRI DANS VOTRE COMMUNE

- Collecte de piles usagées: à l'entrée du tabac-presse
- Collecte de cartouches d'impression vides et de téléphones mobiles: en Mairie
- Collecte de bouchons en plastiques: au Foyer Anaïs et au Foyer logement

EPICERIE SOLID'R

Cette épicerie qui se trouve à Tuffé a pour vocation de remplacer les colis de la banque alimentaire. Il a été constaté que les colis actuels ne correspondaient pas toujours aux attentes des bénéficiaires. L'épicerie vise à accompagner les personnes ayant de toutes petites retraites, familles mono parentales, en instance de divorce, les jeunes et étudiants, les personnes en attente de droits, celles ayant une dépense exceptionnelle… L'accès sera défini en concertation avec l'assistante sociale du secteur.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 02.43.60.79.30.

L'épicerie solidaire permettra aux bénéficiaires d'acheter exactement ce dont ils ont besoin et d'éviter ainsi le gaspillage. Les marchandises, composées de produits frais, épicerie, produits d'hygiène et produits ménagers, seront vendues à 30 % de leur valeur marchande dans une petite ou moyenne surface.

Ouverture toute l'année le mercredi de 9 h 30 à 12 h
et le vendredi de 15 h à 18 h.
Pour toutes autres informations : 06.01.33.98.14

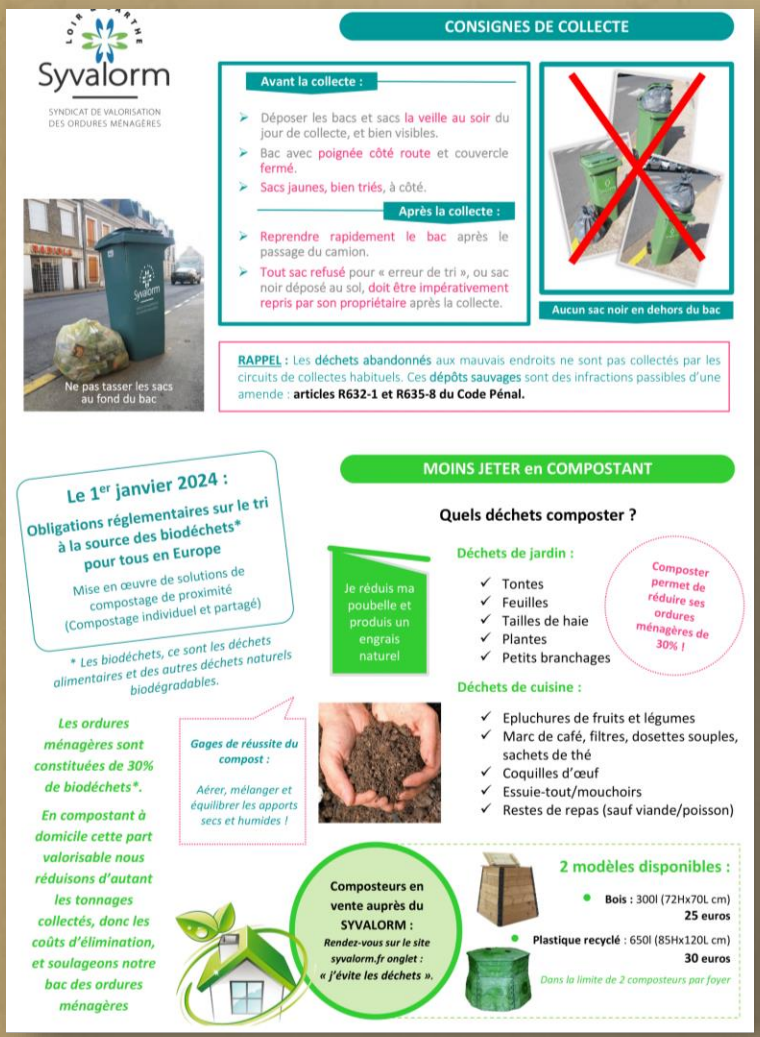

SECOURS CATHOLIQUE DE CONNERRÉ

HLM – 17 avenue Pasteur :
Ouvert à tous le 1er vendredi de chaque mois de 10 h à 12 h
(Vente de vêtements : une petite participation financière est demandée et sert à confectionner des colis alimentaires)

SARTHE HABITAT

Pour constituer votre dossier de demande de logement, venez nous voir au Bureau d'accueil situé au 58 rue Michel Beaufils à CONNERRÉ
Ou Contactez Amandine BOUNINEAU au 02.43.43.72.72

DIVAGATION D'ANIMAUX

Que dois-je faire si je trouve un animal errant?

1, S'il porte un collier avec coordonnées: essayez de joindre les propriétaires (seulement si l'animal le permet et qu'il ne se montre pas agressif).

2, Je contacte la Mairie pour contacter un service de ramassage pour prendre en charge l'animal.

Il convient lors de changement d'adresse ou de propriétaire d'en informer la Société Centrale Canine (décret n°91,823 du 28 août 1991) pour recevoir gratuitement une nouvelle carte d'identification.

<u>Pensez à la stérilisation ou castration</u>:
meilleur moyen de limiter la maltraitance, la misère animale et les abandons. Elle permet entre autres d'éviter les cancers de la chaîne mammaire pour les femelles et les marquages urinaires pour les mâles. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

Un chien non identifié par la Société Centrale Canine est un chien qui risque au mieux l'adoption, au pire l'euthanasie après un délai légal de la mise en fourrière.

Art. 1243 du Code civil: « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé »..

La divagation des chiens et chats est interdite (art. L215,5 du Code Rural) car elle peut porter atteinte à la sécurité des personnes ainsi qu'à la salubrité publique.

Le tatouage de nos amis à quatre pattes est obligatoire.

Le CH Paul Chapron c'est ...

Un service des urgences ouvert 24h/24
Tel : 02 43 71 61 17
Dr AHMED-YAHIA / Dr BELKAALOUL / Dr DERRAR / Dr OTRO / Dr RADJI / Dr SERHANE

Un service d'imagerie médicale
Dr MBOUOPDA / Dr MOTTI / Dr NGUESSAN
Radiologie, échographie, mammographie, panoramique dentaire
Tel : 02 43 71 61 94
Scanner Tel : 02 43 71 62 30

Trois services de médecine
Dr MARY-ROUSSELIERE (gastro-entérologue) / Dr VIVET (pneumologue) / Dr LONDE (angiologue) / Dr KARE (généraliste)

Médecine 1 : Médecine polyvalente	Tel : 02 43 71 61 29
Médecine 2 : Médecin polyvalente	Tel : 02 43 71 61 33
Médecine 3 : Médecine gériatrique	Tel : 02 43 71 61 37

Un service de chirurgie de semaine / ambulatoire / stomatologie / chir dentaire

Un service de Soins de Suite et Réadaptation
Dr HASSANI
Tel : 02 43 71 61 37

Une pharmacie
Dr DAHMANE COLOMBIER / Dr LEROY DAVID / Dr RAYNAL RAUTURIER
Tel pour les rétrocessions : 02 43 71 62 03

Un service social à disposition des patients

Madame BLOT	02 43 71 62 29
Madame COURONNE	02 43 71 62 08
Madame TREBAOL	02 43 71 62 28

Nous accueillons aussi :
Un Centre Médico-Psychologique
Tel : 02 43 71 62 71

Psychiatres	Psychologues
Dr HENAULT	Mme CHAIGNEAU
Dr BETTON	Mme BIDARD
	Mme HERMAN

ENEDIS

Service clients
09.69.32.18.83
http:/www.enedis.fr

France TELECOM – ORANGE

Unité Régionale de Réseau Pays de la Loire 23 rue Paul Courboulay – 72015 LE MANS CEDEX – www.orange.fr
Service après-vente : 3900 ou:www.1013.fr

VEOLIA Assainissement Collectif

Site Sargé lès le Mans - 9 rue des Frênes 72190 SARGÉ LÈS LE MANS
ou:www.veolia.fr
09.69.32.35.29 (appel non surtaxé)
Appel d'urgence 7 j/7 – 24 h/24

Café de la famille
Lieu d'écoute et de soutien aux parents

Café de la Famille
02 43 16 33 22
cafedelafamile@inalta.fr

La Ferté Bernard - Au "Le rendez-vous" - Le premier Vendredi matin de chaque mois de 09h30 à 11h30

ORGANISME	OÙ S'ADRESSER
SERVICE SOCIAL Mme Edwige PAPILLON Assistante sociale	Centre Social de La Ferté-Bernard. (02.43.60.79.30) Permanence en Mairie du Luart le 1er jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 10 h 30 sur rendez-vous.
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD – Espace Ariane – 15 rue Denfert Rochereau – 2ème étage – Bureau 14 – Salle d'attente 2 le mardi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 sur RDV (02.43.39.43.39)
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD (08.10.25.72.10) Tous les mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00 Et les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD Sur RDV (36.46) Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h. Fermé le mercredi
CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)	Centre Social de la FERTÉ-BERNARD (39.60) Tous les jeudis Sur rendez-vous
MISSION LOCALE NORD SARTHE *Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation pour les jeunes de 16 à 25 ans*	Mairie de TUFFÉ VAL-DE-LA-CHÉRONNE - (02.43.93.47.21) La permanence a lieu deux fois par semaine.Jeudi de 14 h à 17 h Vendredi de 9 h à 12 h Prendre RDV à la Mission Locale (02.43.71.70.33)
PÔLE EMPLOI	57 avenue du Général de Gaulle – 72400 LA FERTÉ-BERNARD
CADASTRE et IMPOTS	Direction Générale des Finances Publiques – Rue aux Cordiers – 72600 MAMERS (02.43.31.45.45)
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Mairie de TUFFÉ VAL-DE-LA-CHÉRONNE - (02.43.93.47.21) La permanence a lieu le premier jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h 30 Sur RDV et prendre RVD au secrétariat de la mairie
TRÉSORERIE DE LA FERTÉ-BERNARD	7 rue Marceau – 72400 LA FERTÉ-BERNARD - (02.43.93.02.85) Ouvert du Lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, Jeudi de 9 h à 12 h

Tarifs :

Titres occasionnels :

Ticket unitaire : 2,40 € Titre groupe (à partir de 10 personnes) 1,50 € par personne

Enfant de moins de 4 ans Gratuit

Abonnements : Au choix après achat de la carte Libertis vendue 3,00 €

Pass 10 voyages 17,60 € Pass 10 voyages ALEOP + SETRAM 26,00 €

Pass mensuel tout public 50,00 € Pass annuel tout public 400,00 €

Etudiants et scolaires non subventionnés par le Conseil Départemental :

Pass mensuel jeunes +: 25,00 € Pass annuel jeunes +: 200,00 €

Demandeurs d'emplois domiciliés en Sarthe :

Pass semestriel: 3,00 € Bénéficiaires du RSA: Gratuit

À l'exception des chiens d'aveugle, seuls les animaux de compagnie de petite taille, transportés dans un panier adapté sont acceptés. Tous les salariés qui utilisent les TIS pour se rendre sur le lieu de travail peuvent se faire rembourser 50 % de leur abonnement mensuel ou annuel par leur employeur.

Les vélos sont acceptés en fonction de leur capacité d'accueil.

Des dépliants sont à disposition en mairie (ligne 214).

Jours de Fonctionnement & Horaires à partir du 22 août 2022 au 7 juillet 2023

LE MANS (Gare routière) → *LE LUART (Église)*

	Lundi à Vendredi sauf mercredi (période scolaire)	Lundi à Vendredi sauf mercredi (vacances scolaires)	Samedi (toutes périodes)	Mercredi (période scolaire)
Départ	12h10 17h15 18h10	12h10 18h10	12h10	12h10 17h15
Arrivée	13h41 18h31 19h27	13h41 19h27	13h18	13h41 18h31(*)

LE LUART (Église) → *LE MANS (Préfecture)*

	Lundi à Vendredi (période scolaire)	Lundi à Vendredi (vacances scolaires)	Samedi (toutes périodes)
Départ	6h30 7h19 13h41	7h19 8h19 13h41	08h19
Arrivée	7h31 9h30 14h40	8h30 9h30 14h40	09h30

(*) également en vacances scolaires

Renseignements et point de vente: Agence ALEOP –Gare Routière – 16 Bd Robert Jarry – Le Mans
Centrale de mobilité : 02.43.39.90.72 Site internet : aleop.paysdelaloire.fr

COVOITURAGE

Depuis le 12 février 2008, le Conseil Départemental a ouvert une plateforme sur Internet consacrée au covoiturage en Sarthe : www.vocoiturage.sarthe.com
Aire de co-voiturage au rond point de la Paillasse.

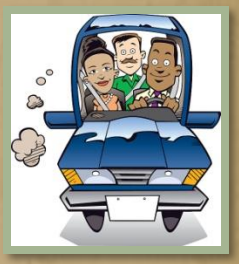

LES TARIFS COMMUNAUX

Location de la Salle des Fêtes au 1er janvier 2023

	Pour les habitants de la Commune	Pour les habitants hors commune
Vin d'honneur	75 €	95 €
Repas le midi ou le soir	190 €	230 €
Vin d'honneur et repas	200 €	240 €
Repas midi et soir	210 €	240 €
Week-end	310 €	370 €
Bal		280 €

Pour les restaurateurs du Luart	
Vin d'honneur	66 €
Repas le midi ou le soir	175 €
Repas midi et soir	200 €
Week-end	245 €
2 repas consécutifs	200 €

Conditions de location

- ✓ Vaisselle : 0,50 € (forfait par personne)
- ✓ Forfait chauffage de 35 €/location pour la période du 1er octobre au 31 mars
- ✓ Caution de 350 € exigée lors de la réservation de la salle des fêtes
- ✓ Location de l'équipement audiovisuel : 50 € avec dépôt d'une caution de 500 € et présentation d'une attestation d'assurance obligatoire
- ✓ En cas de désistement, la Commune se réserve le droit de retenir 50 % du montant de la location sauf cas de force majeure
- ✓ Les sociétés locales disposeront de la salle gratuitement sous réserve des disponibilités et devront restituer les locaux propres. Selon l'état des lieux apprécié par Mme GAIGNIER, du temps de ménage pourra être facturé.

Locations

- ✓ Tables et bancs: 2€ /table et 1€/banc
- ✓ Droit de place occasionnel: 10€
- ✓ Chambre d'hôte Foyer logement: 18€ pour les résidents, 29€ pour les personnes extérieures
- ✓ Barrières: 2€ l'unité, 100 disponibles, 1,5€ dès 80 barrières louées.

Tarifs concessions cimetière communal:

✓ 200€ la concession cinquantenaire, 200€ le caveau dans le jardin cinéraire pour une concession de 15 ans ou 300€ pour 30 ans.

Mots fléchés,
par Jujubier

Jean [1] [2] [3] [4] [5] [6] [7]

À l'initiative de l'Automobile Club de l'Ouest, la première course des 24h du Mans se déroule en 1923. Elle n'a eu de cesse depuis de se développer pour devenir une des plus prestigieuses compétitions automobiles du monde. En 1980, un manceau remporte l'épreuve sur sa propre voiture (ici-bas). Il est le seul constructeur-pilote à avoir remporté la compétition. Quel est son nom ?

PASSE LE TEMPS, EN PATOIS — UN SARTHOIS BIEN ÉLEVÉ!
RAMOLLI — SPÉCIALISTES DES PROBLÈMES D'ÉVACUATION
FOYERS CHALEUREUX
HORS TENSION — FEMMES DE POUVOIRS
CANARD SUR L'EAU — SORT EN PLEURANT
EN ORBITE — ÇA PLANE POUR LUI
NE RUMINE PLUS — SOUPE SARTHOISE AU LAIT OU AU VIN
IMPLANTÉE AU MANS DEPUIS 1920 — ÇA PREND AUX TRIPES
ENFANT SANS FAMILLE — SE TIENT SUR LA RÉSERVE
HOLLANDAIS SUR LA ROUTE — PIÈCE TRÈS SOMBRE
PREND SUR LUI — NETTOIE LE BIDET
NÉ EN 1979 AU MANS, A INCARNÉ LE ROI SOLEIL
PATRONNE PRESSÉE — PIÈCES À COCHONS, EN PATOIS
PREMIÈRE PARTIE DE LA MESSE... — ÉLEVÉ
PIÈCES UNIQUES
ORNÉE EN BRODERIE — JAMAIS DEUX SANS TROIS
BANDE SON — ARRIVE EN FIN DE CARRIÈRE...
VÉHICULE FRANÇAIS, VOITURE ANGLAISE
PAS CLERC DU TOUT — ON PEUT Y METTRE UN BÉMOL
BELLE ÎLE EN MER — REÇOIT L'ARGENT DU TRÉSOR
ÇA VAUT DE L'OR — BRÛLÉE OU FOUETTÉE
ÉCURIE MYTHIQUE DES 24H DU MANS — RUMINE
UN PRO DE L'ALIMENTATION — GONFLÉS
AFFAIRES DE JUGES
BEAUTÉ ACCROCHEUSE — POISSON À COMPTOIR...
ÉCLATÉ
"CAPITALE" DU SAOSNOIS — DE LA MAUVAISE FOI

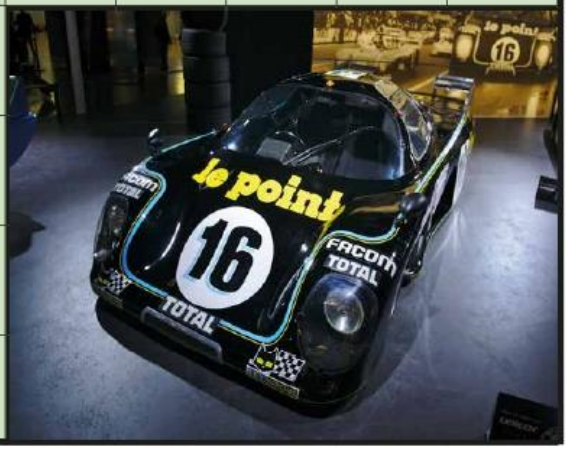

© Jujubier

Réponses p. 50

Le Luart avant...

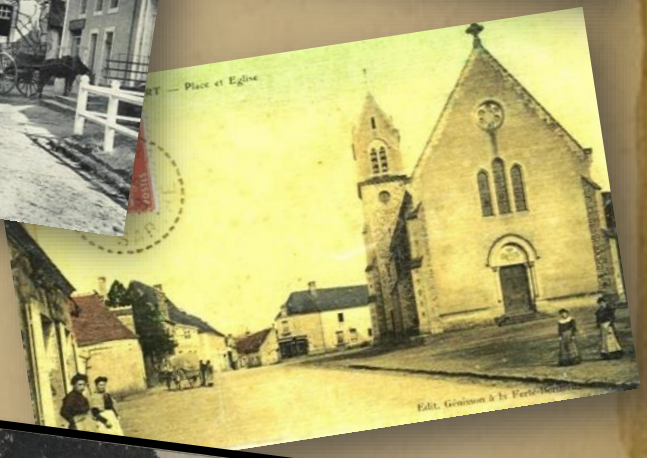

Le saviez-vous ?

LE LUART (Sarthe). — Centre du Bourg

LE LUART — Le Bureau de Poste

Le Luart — Route de Saint-Maixent

Le Luart. — Centre du Bourg
HOTEL DE LA CROIX BLANCHE

OTEL DE LA CROIX BLANCHE COURCIER

Le Luart. — Rue Principale
CAFE

5585 Château du LUART (Sarthe) — L'Orangerie

Clin d'œil à…

Marinette LECUREUIL et le bénévolat

Au Luart, nous avons la chance d'avoir des associations qui animent la commune grâce aux bénévoles qui donnent de leurs temps pour leurs organisations.

Parmi eux, nous pouvons compter sur Marinette LECUREUIL. Elle a rejoint l'amicale de l'école dès 1978 comme secrétaire jusqu'en 2022 où différentes actions été organisées en faveur de l'école. Elle a aussi fait partie du comité des fêtes grâce auquel nous avons pu voir les Carnavals, les fêtes Pascales, les comices Agricoles…

Les familles rurales ont pu compter sur elles comme trésorière adjointe. Grâce à tous les bénévoles, les enfants ont pu bénéficier de leur aide pour les devoirs après l'école mais il y avait également des cours de gym, de country…

Marinette souligne qu'elle a toujours été accompagnée d'équipes soudées pour réaliser toutes ces actions et faire bouger la commune.

Aujourd'hui, elle s'occupe de la bibliothèque avec des amies, avec des permanences le mardi, le mercredi et le samedi. Ils reçoivent aussi les classes pour des lectures.

Les associations existent bien sûr toujours sur la commune grâce à de nouveaux bénévoles et avec le retour du comité des fêtes.

Marinette et l'équipe de bénévoles pour l'aide aux devoirs en 2010

- Mémoire oubliée -
Les soldats prisonniers de la seconde guerre Mondiale

Après l'attaque de la Pologne, le 1er septembre 1939, en France, on décrète la mobilisation générale des armées. Le 3 septembre, l'Angleterre puis la France déclarent la guerre au *Reich* Allemand. L'Europe se retrouve plongée dans un conflit généralisée presque exactement 25 ans après le début de la 1ère guerre Mondiale. Commence alors ce que l'on a appelé « la drôle de guerre ».

Neuf armées françaises représentant plus de 120 divisions ont été déployées de la Mer du Nord à la Suisse ainsi que dans les ouvrages fortifiés de la ligne Maginot. Hormis quelques opérations militaires de faible envergure, le front est resté parfaitement calme. Alors que l'on sent que de l'autre côté du Rhin l'ennemi se prépare à l'attaque, l'hiver est très rigoureux. Avec le temps qui passe et les mauvaises conditions, l'inactivité aidant, le moral des troupes s'amenuise.

Mais le 10 mai 1940, Hitler déclenche l'offensive sur le front ouest, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg , ils sont envahis. Le 15, la *Wehrmacht* et ses blindés, avec le soutien des avions de la *Luftwaffe,* traversent les Ardennes sans être inquiétés et entrent en France au travers des 2 armées françaises. En atteignant la Mer du Nord, l'armée allemande enferme dans une nasse les forces belges, le corps expéditionnaire britannique et les corps de bataille français qui s'étaient portés dans la Flandre belge avant de battre en retraite, soit plus d'un million de combattants.

Début juin 1940, l'armée française est défaite malgré des combats acharnés. Près de 2 millions de soldats sont faits prisonniers et la majeure partie sera envoyée en Allemagne en captivité dans des camps, les Stalags.

Derrière les barbelés, les prisonniers de guerre sont astreints au travail, même les dimanches et jours fériés; ceux qui refusent de travailler ou qui se portent malades sont sévèrement punis et déférés au Conseil de Guerre. Après un passage dans d'immenses camps, ils sont répartis dans les *Kommandos* et cantonnés sur leur lieu de travail où ils effectuent les travaux agricoles ou dans l'industrie. Soumis à de rudes efforts physiques dans les fermes, les forêts, les mines ou les usines, ils sont tributaires de leur employeur, ce qui explique au bagne le plus sévère ou la faim et la violence restent omniprésents, les conditions de vie sont difficiles, logement, chauffage et nourriture sont souvent chichement répartis malgré les colis Pétain. Leurs gardiens peuvent quelquefois faire preuve d'humanité, comme de la brutalité la plus sévère et les punitions sont féroces en cas de retour dans les camps.

Les officiers sont eux cantonnés dans les *Oflags* et sont condamnés à l'inactivité où ils connaissent aussi la faim et l'ennui et des conditions d'hébergement sommaire.

Tous ces prisonniers resteront 4 ou 5 ans voire plus en captivité dans des conditions de plus en plus difficiles avec les faits de guerre qui les rapprochent de leur libération. L'ouverture des camps, la difficultés du voyage vers la France, sera pour eux une épreuve supplémentaire avec l'inquiétude de leur nouvel avenir à retrouver. A leur retour, il ne leur restera que peu de place pour ces hommes ordinaires pour raconter leur vécu de cette partie de leur vie perdue comparée à celles endurées par lé=es déportés. Quelques fois, tenus pour responsables de la défaite de 1940, les prisonniers de guerre connurent un retour souvent amer.

Notre village ne fut pas exempté de militaires prisonniers qui, à leur retour se retrouvaient pour évoquer les années subies sous la toute relative hospitalité offerte par le 3ème *Reich.*

Cette photo, prise vraisemblablement lors d'une réunion d'anciens combattants de la 1ère et 2ème guerre Mondiale, permet de se remémorer les noms et les visages de nos anciens que J.P Vilfour, qui nous a aimablement confié ce cliché, a aisément retrouvé.

De nos recherches, qui ne sont pas terminées, voici quelques éléments de cette période:

1er rang:
GUITON Gabriel, SEDAINE Norbert, JARRY Ernest, COURCIER Maurice, Mr VASSENET, VERRIER Gaston, PLOUZEAU Clothaire, Mr GUICHARD

2ème rang:
AMIOT Roland, Mr RAFFARD, VALLEE Henri, BERTRAND Eugène, Mr AVELINE

3ème rang:
TORTEVOIE Louis, BRETON Armand, VILFOUR Isidore, COURCIER Joseph, AUBIER Léon

Devant la porte:
PLAIS Armand, DEANT Eugène

D.P.

Georges LELIEVRE
«L'esprit d'entreprendre»

Nous rendons hommage à Georges LELIEVRE qui nous a quitté en date du 21 octobre 2022,

Pendant 70 ans, Georges n'a pas cessé de marquer son attachement à la commune du Luart et son dynamisme hors du commun a largement contribué au développement de notre village.

Né le 13 janvier 1931 dans une famille d'agriculteur du Sud Sarthe, Georges, orphelin de mère à l'âge de 4 ans quitte l'école à 14 ans pour se former au métier de maçon.

En 1950, il épouse Léone et de cette union, qui a duré 72 ans, sont nés 8 enfants.
En 1952, en rentrant de son service militaire, âgé de 21 ans et animé par une volonté d'entreprendre, avec son épouse ils achètent un fond de commerce de maçonnerie au Luart, lequel était fermé depuis plusieurs années. Le couple, avec ses deux premiers enfants, emménage dans la maison au 29 rue Roland du Luart et il débute ainsi son activité d'artisan, seul, sans salarié.
A cette époque d'après-guerre, Le Luart, village de 650 habitants qui compte environ 64 exploitations agricoles, l'activité économique est atone et les clients se font rares. Leurs premières années d'artisanat sont très difficiles et malgré des moments de doute « avait-il confié à la fin de sa vie » le couple ne se décourage pas.
Le travail consiste essentiellement à de petits ouvrages dans les fermes locales, chez de rares clients particuliers et accessoirement des activités funéraires au cimetière du Luart.
Début des années 1960, l'activité économique commence à se développer au travers de marchés publics (construction de gendarmerie, maisons de retraite, hôpitaux, logements sociaux, etc) l'entreprise artisanale se développe pour atteindre une trentaine de salariés.
L'année 1965 est pour Georges et son épouse une année qui aura marqué leur vie d'entrepreneur. A cette époque le marché de la maison individuelle, notamment en région parisienne, est naissant et le couple visionnaire et entreprenant créé les MAISONS LELIEVRE.
Dès sa création, l'entreprise se développe à une croissance exceptionnelle pour atteindre dans les années 1980 la production de 1000 maisons par an. Au niveau national, les MAISONS LELIEVRE se sont hissées au 13ème rang des constructeurs de maisons individuelles.
De nombreuses réalisations ont fait le bonheur des clients en Ile de France, Pays de Loire, Basse Normandie, Touraine et Centre Loire.
Rapidement, MAISONS LELIEVRE constitue un groupe d'entreprises générales du bâtiment comprenant 17 sociétés toutes basées au Luart avec un effectif global de 1000 salariés tout corps d'état. Pendant plusieurs décennies, toutes ces entreprises ont été le poumon économique de notre commune en créant de nombreux emplois locaux.
En 1976, par souci d'autonomie, Georges construit au carrefour de la Paillasse, l'usine SOPROMO. Cette usine moderne dotée de technologies innovantes fabrique industriellement des produits moulés et du béton prêt à l'emploi. Dans la région elle est rapidement devenue leader sur son marché en développant un département négoce avec un effectif d'environ 25 salariés.
Parallèlement en 1981, toujours très actif, Georges qui a une passion pour le cheval, regroupe sur la commune de Boüer 3 fermes pour créer un site de 35 hectares appelé Haras de la Riverie, sur lequel il construit 2 pistes d'entrainement, boxes, équipements et logements.
Il y pratique l'élevage et en 40 ans, 658 chevaux de course sont nés au Haras de la Riverie.
Les chevaux d'entrainement aux couleurs de l'Ecurie du Gîte ont rapidement rencontré un vif succès sur les hippodromes nationaux et internationaux.
Sa carrière de propriétaire s'est illustrée dans 9533 courses de Trot dont deux participations au prix d'Amérique et 644 victoires.

Nous retiendrons celle de l'UET à Munich ainsi que de nombreux Grands Prix, Tiercé, Quarté, Quinté. Dans le monde du Trot, cette épopée a suscité beaucoup d'enthousiasme auprès du public et des parieurs du PMU.
Parmi tous ses chevaux de course qui ont fait la fierté de sa réussite, citons entre autres: Derby du Gîte, Tabriz du Gîte, Riton du Gîte, Haita du Gîte, Dermadour du Gîte, Gisella du Gîte…
En résumé, lorsque Georges se retire des affaires en 2001, ce ne sont pas moins de 25 000 maisons qui ont été construites sous sa direction.
Néanmoins, travailleur infatigable et ignorant la retraite, il poursuit sa carrière d'entraineur et d'élevage au Haras de la Riverie jusqu'à l'âge de 91 ans.
Ceux qui l'ont connu savent que malgré tous ses succès, il a su rester modeste, et ce patron humain et talentueux aura marqué son époque.

Patrice LELIEVRE

Originaire de la région Sabolienne, Georges et Léone LELIEVRE arrivent au Luart en 1952, s'installent artisan-maçon alors que Georges LELIEVRE n'avait que 21 ans et son épouse Léone 19 ans.
Vite, ils ont su s'intégrer dans le village du Luart et ils ont tissé des liens sincères avec des habitants de la commune.
Leur parcours en tant qu'entrepreneurs est exemplaire.
L'entreprise des MAISONS LELIEVRE a fait évoluer le nombre d'habitants sur la commune du Luart de 650 habitants en 1952 à 1450 habitants en 2022.
Le dynamisme de Monsieur Georges LELIEVRE et son esprit d'entreprendre, soutenu dans l'ombre par le rôle très influent de son épouse Léone LELIEVRE ont permis à leur entreprise de rayonner dans notre territoire et dans plusieurs régions Françaises.
Georges LELIEVRE aura marqué son empreinte sur le village du Luart pour des décennies.

Alain CRUCHET

… LE LUART…

<u>Evolution de la population</u>
(h: habitants)

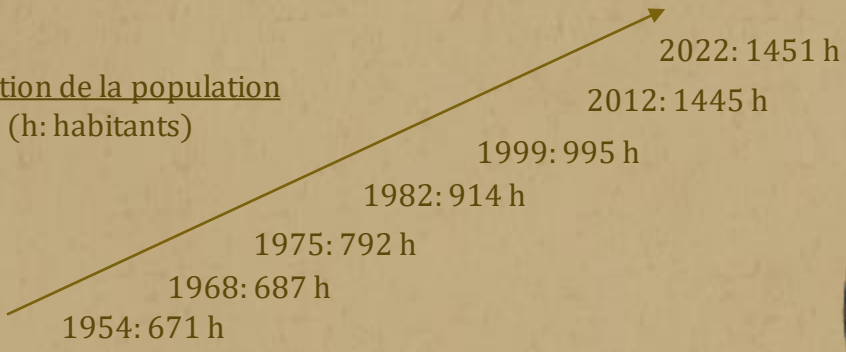

Commune rurale de 12,23 km2 de superficie

Appartient au Perche et dépend du canton de la Ferté-Bernard

Territoire agricole à 67,3% en 2018

Château du Luart inscrit au titre de Monuments historiques depuis 1989

Maisons LELIEVRE: 1er employeur de la commune

Commune fleurie d'une fleur au concours des villes et villages fleuris

SOLUTION MOTS FLECHES

	B		B		A		Z		B		R
P	O	U	L	E	T	D	E	L	O	U	E
	U	R	E		R	E	N	A	U	L	T
M	I	O	T	T	E	E		R	E	M	I
	N	L		A	S	S	U	M	E		N
G	E	O	L	E		S	T	E		M	E
		G	A	N	S	E	E		B	O	
S	T	U	D	I	O	S		L	A	I	C
	R	E		A	U		M	A	T	R	A
F	I	S	C		E	P	I	C	I	E	R
	N		R	O	S	E					
R	O	B	E	S		N					
	M	A	M	E	R	S					
H	E	R	E	S	I	E					

Mot-mystère:
Jean RONDEAU

Jean Rondeau, né le 23 avril 1991 à Paris, est un claveciniste, pianiste et compositeur de musique de film français.

Le Saviez-vous ?

Beaux en couleur
Hauts en bonheur
Du fond du cœur,
Voici des vœux
Voici des souhaits
Pleins de chaleurs
Et d'amitié
Bonne année et
Que tous vos rêves se réalisent

Le Maire et son conseil municipal
ont le plaisir de vous inviter aux
Vœux du Maire
le vendredi 6 janvier 2023
à 19h
À la salle des fêtes

Source images: Pexels

Directeur de publication: Cruchet Alain / Imprimé par: Imprimerie Gravé à Vibraye
Comité de rédaction: Sandra Dunas, Anthony Boboul, Lydie Hervé, Didier Aubier, Céline Mellier / Mise en page: Céline Mellier